



Participation politique des femmes dans les pays sortant d'un conflit dans la région des Grands Lacs en Afrique

Rapport de l'Atelier de consultation
Hôtel Africana, Kampala, Ouganda

28-30 Août 2007

About EASSI

L'Initiative pour le Progrès de la Femme dans la sous région de l'Afrique Orientale (EASSI) est une organisation non gouvernementale établie en 1996, pour faciliter le suivi systématique de la mise en oeuvre du Programme d'Action issu de la Quatrième Conférence des Nations unies sur les Femmes, qui s'est tenue en 1995 à Beijing, en Chine. L'élaboration du Programme d'Action de Beijing à été précédé par l'adoption de la Plate-forme d'Action Africaine par la Cinquième Conférence Régionale sur les Femmes, en novembre 1994 à Dakar, au Sénégal. EASSI regroupe des individus, des organisations non gouvernementales, des coalitions et des réseaux, qui se sont engagés pour la promotion et l'avancement des femmes. L'organisation dont le siège est à Kampala, couvre huit pays: Le Burundi, l'Erythrée, l'Ethiopie, le Kenya, le Rwanda, la Somalie, la Tanzanie et l'Ouganda.

About International Alert

International Alert est une organisation non gouvernementale qui travaille depuis plus de 20 ans, à asseoir les fondations d'une paix et sécurité justes et durables dans les communautés affectées par des conflits violents. Nous adoptons une approche multisectorielle et régionale dans le but d'influencer les politiques et les pratiques qui affectent la consolidation de la paix; et d'aider à renforcer les aptitudes et capacités par la formation. Nous travaillons dans la région des Grands Lacs en Afrique, en Afrique de l'Ouest, dans le sud du Caucase, au Népal, au Sri Lanka et aux Philippines. Notre programme thématique est axé sur des questions transversales, qui sont essentielles à l'établissement d'une paix durable, telles que: les affaires et l'économie, l'égalité des sexes, la gouvernance, l'aide au développement, la sécurité et la justice. Nous sommes l'une des principales ONGs dans le monde oeuvrant dans le domaine de la consolidation de la paix, avec un budget de 8.4 millions de Livres Sterling en 2008 et un personnel de 120 membres répartis entre notre siège à Londres et nos 11 bureaux sur le terrain. International Alert est reconnaissant de l'appui que lui accorde ses principaux donateurs qui sont: Irish Aid (Département des Affaires Etrangères, République d'Irlande); Danida (Agence Danoise pour le Développement International); DFIF (Département du Développement International, Royaume Uni); Ministère des Affaires Etrangères des Pays Bas; Sida (Agence Suédoise pour le Développement International); et ADC (Agence Suisse pour le Développement et la Coopération).

© International Alert 2008

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, archivée ou transmise sous aucune forme ou moyen, électronique, mécanique, par photocopie ou sous forme enregistrée sans autorisation.

Conception: D. R. Ink, info@d-r-ink.com

Imprimé par Jason Print

Photo de couverture: © International Alert/Jenny Matthews

Participation politique des femmes dans les pays sortant d'un conflit dans la région des Grands Lacs en Afrique

Rapport de l'Atelier de consultation
Hotel Africana, Kampala, Ouganda

28–30 Août 2007

Comment passer de la négociation pour la paix à la négociation en vue de nous assurer une place dans la politique, avec des rôles clés dans le processus de gouvernance? C'est ce que la recherche doit faire ressortir.

Dr. Ayinki Nzioki

Nous parlons de pouvoir, ici, ni plus ni moins – de participation en vue de la transformation.

Judy El Bushra

Il est crucial d'examiner la nature de la participation des femmes. Il ne s'agit pas d'une question de participation, mais d'une question de participation pour la transformation. Comment transformer les choses?

L'Honorable Miria Matembe

Table des matières

Sigles		4
Préface		5
Session I:	Introduction et contexte de l'atelier	7
1.0	Introduction	7
1.1	Ouverture officielle de l'atelier	8
1.1.1	Aperçu du programme	8
1.1.2	Remarques de bienvenue de Marren Akatsa-Bukachi, Directrice Exécutive, EASSI	8
1.1.3	Remarques de bienvenue de Judy El Bushra, Directrice de Programme, Afrique/Région des Grands Lacs, International Alert	8
1.1.4	Remarques de bienvenue du Dr. Akinyi Nzioki, Présidente, EASSI	9
1.1.5	Aspects clés des expériences, des attentes et des craintes des participantes	9
Session II:	Participation politique des femmes dans la région des Grands Lacs - Aperçu	11
2.1	Transition politique: Son importance et son impact sur la participation des femmes dans la prise de décision - Par l'Honorable Miria Matembe	11
2.1.1	Questions découlant des discussions en plénière	13
2.2	Présentation des conclusions des Consultations sur la participation des femmes à la vie politique dans des pays sortant de conflits - Par Marren Akatsa-Bukachi (EASSI) et Gloriosa Bazigaga (International Alert)	13
2.2.1	Discussion sur les conclusions des consultations	14
Session III:	Principales questions qui affectent la participation des femmes à la vie politique et à la gouvernance dans la région des Grands Lacs - Identification des domaines de recherche par pays et au niveau régional	17
3.1	Travaux de groupes: Problèmes soulevés dans le rapport issu des consultations	17
3.1.1	Principales questions soulevées dans le rapport sur les consultations menées dans les quatre pays	17
3.1.2	Institutions/mécanismes existant qui facilitent la participation des femmes	17
3.1.3	Facteurs qui facilitent la participation des femmes au processus de transition politique	18
3.1.4	Contraintes/entraves à la participation politique des femmes	18
3.1.5	Questions pour la recherche	18
3.1.6	Discussions en plénière	19
3.2	Domaines et questions pour la recherche par pays	20
3.2.1	Ouganda	20
3.2.2	Burundi	21
3.2.3	RD Congo	21
3.2.4	Rwanda	21
3.2.5	Participation des femmes et questions ayant trait aux minorités	22
3.2.6	Style des femmes en matière de gestion des problèmes	22

3.2.7	Nouveaux domaines pour la recherche	23
3.2.8	Discussion en plénière sur les présentations par pays	23
3.3	Questions régionales pour la recherche	24
Session IV:	Méthodologie de recherche féministe	25
4.1	Présentation des méthodologies de recherche féministes — Professeure Grace Bantebya Kyomuhendo, Département des études sur les femmes et le genre, Université Makerere	25
4.1.1	Discussions sur une méthodologie appropriée pour le futur projet de recherche	26
Session V:	La voie à suivre	29
5.1	Points à prendre en compte	29
5.2	Établissement d'un Comité consultatif	29
5.2.1	Rôle proposé pour le Comité consultatif	29
5.2.2	Critères suggérés pour la sélection des membres du Comité consultatif	30
5.2.3	Membres proposés pour le Comité consultatif	30
5.3	Étapes clés du processus de recherche	30
5.4	Rôle des participantes	30
5.5	Chercheurs	30
5.6	Organigramme	31
Session VI:	Observations finales	32
Annexes		34
Annexe I:	Discours officiel d'ouverture du Dr Akinyi Nzioki, Présidente, EASSI	34
Annexe II:	La participation des femmes à la transition politique dans la région des Grands Lacs en Afrique	37
Annexe III:	Méthodologie de Recherche Féministe	46
Annexe IV:	Retour d'information des travaux de groupe	48
Annexe V:	Évaluation de fin d'atelier	54
Annexe VI:	Objectifs et Programme de l'atelier	55
Annexe VII:	Liste des participantes	58
Annotation		60

Sigles

UA	Union africaine
PAB	Programme d'Action de Beijing
CAFOB	Collectif des Associations Féminines du Burundi
CECORE	Center for Conflict Resolution
CEDEF	Convention relative à l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
CEWIGO	Center for Women in Governance
DRB	Domestic Relations Bill (Ouganda)
EASSI	Eastern African Sub-regional Support Initiative for the Advancement of Women (Initiative pour le Progrès de la Femme dans la Sous-région de l'Afrique Orientale)
FNUAP	Fonds des Nations-Unies pour la population
GUWOPAR	Gulu Women for Peace, Reconciliation and Resettlement
HIV and AIDS	Virus d'immunodéficience humaine/Syndrome d'immunodéficience acquise
IA	International Alert
ISIS-WICCE	Women's International Cross Cultural Exchange
NAWOU	National Association of Women Organisations in Uganda
NRM/NRA	National Resistance Movement/National Resistance Army (Ouganda)
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
ONG	Organisation non-gouvernementale
ONU	Organisation des Nations-Unies
RDC	République démocratique du Congo
UWONET	Uganda Women's Network
UWOPA	Uganda Women's Parliamentary Association
WAMM	Women's Affairs Ministers' Meeting (Ouganda)

Préface

Cet atelier de consultation, organisé conjointement par International Alert et l'Initiative pour le Progrès de la Femme dans la Sous-région de l'Afrique Orientale (EASSI), en partenariat avec le Women and Gender Studies Department (Département des études sur les femmes et le genre) de l'Université Makerere en Ouganda, fait partie d'un projet de recherche régional qui vise à évaluer l'impact de la participation politique des femmes dans les pays sortant de conflits dans la région des Grands Lacs, en Afrique.

Un des résultats positifs des processus de paix et des transitions politiques dans la région des Grands Lacs, a été la participation accrue des femmes dans la prise de décision politique. Ceci a été réalisé essentiellement à travers des mécanismes d'action positive, en particulier des systèmes de quotas et de cooptation. Les constitutions adoptées par l'Ouganda, le Burundi, le Rwanda et la République démocratique du Congo (RDC) durant les périodes post-conflit et de transition comprennent des dispositions introduisant des quotas d'au moins 30 % de représentation pour les femmes dans les institutions étatiques. En RDC, la constitution post-transition adoptée par référendum en décembre 2005 est allée jusqu'à garantir une parité totale entre les hommes et les femmes.

L'atelier a réuni des membres de la société civile, des parlementaires, des gouverneurs provinciaux et des partenaires d'International Alert et d'EASSI du Burundi, du Rwanda de l'Ouganda et de la RDC. Les discussions se sont concentrées, entre autres, sur des questions telles que la nature de la participation des femmes, les facteurs qui facilitent la participation des femmes dans les processus de transition politique et les obstacles et contraintes à la participation des femmes. Les participantes ont noté qu'il y avait certes une participation plus large des femmes à travers la région, mais que l'environnement politique et culturel n'était pas toujours propice à leur participation effective et à la présentation de questions qui les concernent. La question de savoir si les processus de conflit et de paix créent de nouvelles opportunités pour les femmes a également été débattue, ainsi que les questions de pouvoir, de culture et de tradition et leur impact sur la participation politique des femmes. Les discussions ont en particulier mis en évidence le fait que la participation politique est en effet un processus genré et que le principal défi auquel les femmes de la région sont confrontées est de savoir comment garantir que les gains réalisés sont institutionnalisés afin de les traduire en changements du statut et de la position des femmes au sein de la société, et en changements sensibles au genre dans les systèmes et institutions politiques.

Il y a eu d'autres discussions sur le projet de recherche qui sera exécuté par International Alert et EASSI, en partenariat avec le Département des études sur les femmes et le genre de Makerere et des organisations de femmes à travers la région. Certaines des questions clés devant être prises en compte par la recherche sont les suivantes: savoir si la participation accrue des femmes se traduit par davantage de paix et de sécurité, comment mesurer la présence des femmes, et ce que la question des conflits ajoute à notre perception de la participation politique des femmes.

Tant International Alert qu'EASSI uvrent en faveur de la protection des droits des femmes et de la promotion de la participation des femmes dans la prise de décision. EASSI est une organisation sous-régionale de la société civile, établie en 1996 pour faciliter le suivi systématique du Programme d'Action de Beijing, issu de la Quatrième Conférence Mondiale des Nations Unies sur les Femmes qui s'est tenue en 1995 à Beijing, en Chine. Au nombre des membres d'EASSI, on compte des individus, des ONG, des coalitions et des réseaux attachés à la promotion des femmes. Le Secrétariat d'EASSI est basé à Kampala, en Ouganda.

International Alert est une organisation indépendante, basée à Londres, qui œuvre à la consolidation de la paix. Elle a été établie en 1985 par un groupe de militants des droits humains dans le but d'instaurer une paix juste et durable ainsi que la sécurité dans les communautés affectées par des conflits violents. Elle œuvre également à garantir que les perspectives de genre et les réalités pratiques inspirent la mise en œuvre des politiques internationales, régionales et nationales qui visent la paix, la sécurité et le développement.

Nous aimerions saisir cette occasion pour remercier la Professeure Grace Bantebya Kyomuhendo et le Dr Florence Kyoheirwe Muhanguzi, qui travaillent toutes les deux au Département des études sur les femmes et le genre de Makerere, et qui ont facilité l'atelier avec beaucoup de professionnalisme. Nous remercions aussi chaleureusement nos interprètes, Fatoumata Touré et le Dr Edith Natukunda, pour leurs éclairages sur le sujet et pour leur bonne humeur tout au long de l'atelier.

Enfin, nous remercions le Gouvernement norvégien pour le financement qu'il nous a accordé pour cet atelier.

Ndèye Sow
Conseillère Principale
International Alert



Marren Akatsa-Bukachi
Directrice Exécutive
EASSI



Session I: Introduction et contexte de l'atelier

1.0 Introduction

Au cours des dix dernières années, un certain nombre de pays de la région des Grands Lacs ont entrepris un processus de transition politique, suite à une période de conflit. Dans des pays tels que l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi et la République démocratique du Congo (RDC), il y a eu une amélioration significative de la participation des femmes à la prise de décision. Il existe toutefois un certain nombre de défis à prendre en compte. Ceux-ci comprennent: la traduction des gains politiques en changements du statut des femmes à tous les niveaux de la société; la question de la représentation quantitative contre la représentation qualitative, qui doit clairement prendre en compte les besoins des femmes; des réformes législatives et politiques qui appuient et favorisent la promotion des femmes; le maintien des acquis; le rôle et la position des femmes dans la politique multipartite; l'établissement de liens effectifs entre les femmes politiques et le mouvement des femmes ainsi que la mise en évidence de la contribution apportée par la participation politique des femmes aux processus de consolidation de la paix dans la région.

EASSI et International Alert ont lancé un projet de recherche qui vise à évaluer la participation des femmes aux transitions politiques dans les quatre pays cités ci-dessus, en mettant l'accent sur les mécanismes et les processus mis en place par les gouvernements pour promouvoir la participation des femmes. Le but général du projet de recherche est d'évaluer le rôle des femmes dans la transition politique dans chaque pays, en vue de tirer des leçons générales à partir de problèmes d'une importance locale particulière. Les leçons tirées du processus seront utilisées pour informer les décideurs, les responsables de la mise en œuvre et les partenaires au développement, afin d'offrir aux femmes de la région des opportunités leur permettant de contribuer à l'amélioration de la gouvernance et à l'instauration d'une paix et d'une sécurité durables.

La première étape dans la validation du concept du projet a été la tenue d'une série de réunions consultatives préliminaires en 2006 dans les quatre pays, avec un échantillon d'organisations féminines, dans le but de débattre du projet et de convenir d'un plan de mise en œuvre.¹ À la suite du processus consultatif, il a été jugé nécessaire de tenir un atelier consultatif régional, du 28 au 30 août 2007. Les principaux objectifs de l'atelier étaient:

- D'identifier les principales questions qui affectent la participation des femmes à la transition politique dans des pays sortant de conflits, et en débattre.
- D'identifier les domaines/questions prioritaires spécifiques à chaque pays, pour la recherche et la documentation.
- D'identifier et de s'accorder sur les méthodologies appropriées pour la recherche et la documentation.
- De débattre des termes de référence et de nommer un Comité Directeur régional pour la recherche.

L'atelier était de nature participative et interactive et diverses méthodes ont été utilisées, notamment des discussions en plénière, la présentation d'exposés, le travail de groupe et des séances de brainstorming. L'atelier regroupait 28 participantes des quatre pays de la région des Grands Lacs. Les principales facilitatrices de l'atelier étaient la Pr Grace Bantebya Kyomuhendo et le Dr Florence Kyoheirwe Muhanguzi du Département des études sur les femmes et le genre de l'Université Makerere. Ce rapport présente les travaux de l'atelier. L'atelier était divisé en six sessions, avec quatre présentations principales sur:

- La signification et l'importance de la transition politique dans les quatre pays sortant de conflits.
- Les conclusions des consultations préliminaires.
- La méthodologie de la recherche féministe.
- La voie à suivre proposée.

1.1 Ouverture officielle de l'atelier

1.1.1 Aperçu du programme

La Pr Bantebya a accueilli les participantes à l'atelier et leur a donné un aperçu du programme.² Elle a expliqué que durant les trois jours, les participantes entreprendraient des discussions sur les questions qui affectent la participation des femmes à la transition politique dans les pays sortant de conflits, dans la région des Grands Lacs. Elle a précisé que les participantes débattraient et réfléchiraient également sur le projet de recherche mené par EASSI et Alert.

1.1.2 Remarques de bienvenue de Marren Akatsa-Bukachi, Directrice exécutive, EASSI

Mme. Akatsa-Bukachi a accueilli les participantes et leur a présenté un bref aperçu de l'atelier. Elle a indiqué qu'Alert et EASSI avaient commencé à parler d'entreprendre conjointement la recherche en 2005, lors d'un atelier organisé par Alert à Nairobi, au Kenya, pour lancer un guide pratique sur la paix et la participation des femmes aux processus de paix.³ L'atelier avait soulevé des questions importantes ayant trait aux défis liés à la participation des femmes à la vie politique dans le contexte des conflits violents et des processus de consolidation de la paix. De plus, la violence électorale avait également été mise en avant comme étant l'un des domaines qui affectent la participation des femmes à la vie politique.

Afin de faire accepter ce concept, il avait été décidé de mener des consultations dans tous les pays de la région des Grands Lacs qui entreprennent des transitions démocratiques à travers l'adoption d'un système multipartite, en particulier l'Ouganda, le Rwanda, la RDC et le Burundi. Mme Akatsa-Bukachi a indiqué que des parlementaires, des membres de la société civile, des gouverneurs et des représentants de communautés locales avaient été consultés. Il avait toutefois été noté que des discussions supplémentaires étaient nécessaires, d'où la décision d'organiser cet atelier afin de présenter les conclusions des consultations menées dans les quatre pays et de valider le rapport produit à l'issue de ces consultations. Elle a déclaré que l'atelier visait à identifier des questions clés qui affectent la participation des femmes à la vie politique dans leurs pays respectifs. L'atelier devrait également permettre une mise à jour des questions actuelles qui n'avaient pas été prises en compte dans le rapport.

1.1.3 Remarques de bienvenue de Judy El Bushra, Directrice de Programme, Afrique/Région des Grands Lacs, International Alert

Après leur avoir adressé des paroles de bienvenue à l'atelier, Judy El-Bushra a remercié pour leur présence les éminentes participantes, parmi lesquelles se trouvaient des dirigeantes d'institutions politiques, des parlementaires et des membres de la société civile. Elle a souligné les vastes connaissances et la grande expérience des participantes sur les questions de conflit et de consolidation de la paix dans la Région des Grands Lacs, et la ressource inestimable que ces connaissances et cette expérience représentaient pour le projet de recherche, qui est l'objet de la réunion.

Le projet de recherche que la réunion doit aider à concevoir est perçu comme étant d'une importance considérable pour International Alert. En effet, il reflète de nombreuses années de travail mené par le personnel et les partenaires du Programme des Grands Lacs d'Alert, avec pour objectif de promouvoir la participation politique des femmes dans les Grands Lacs. Le projet a, en outre, un intérêt plus large pour les gouvernements de la région ainsi que pour les politiques post-conflit et les donateurs. Ceux-ci ont souvent fait part de leur attachement à la participation

politique des femmes, présentée comme un élément crucial du redressement et de la paix durable, mais il reste à traduire cet engagement en changements pratiques pour les femmes. Le projet peut contribuer à la réalisation de ces changements, en apportant des preuves concrètes dont les responsables politiques peuvent se servir, pour plaider en faveur de la représentation effective et accrue des femmes et de leur participation à la transition politique.

1.1.4 Remarques de bienvenue du Dr. Akinyi Nzioki, Présidente, EASSI

Dans ses remarques de bienvenue, le Dr Nzioki a remercié les participantes d'avoir répondu à l'invitation à l'atelier. Elle a fait part de sa préoccupation concernant le fait que la guerre et la brutalité affectent la productivité économique et que l'expérience réelle du conflit ne se limitait pas aux bombardements, mais concernait plutôt les séquelles de la guerre, c'est-à-dire les années de souffrance et de lutte pour reconstruire ce qui a été détruit. Les expériences des femmes dans les conflits sont diverses et comprennent la violence, le harcèlement et le poids croissant des responsabilités familiales. La pression est encore plus forte lorsqu'elles sont contraintes de fuir avec leurs enfants, ce qui entraîne des souffrances psychologiques qui peuvent rester cachées. Le Dr Nzioki a formulé le vœu que la recherche fasse ressortir ces effets psychologiques cachés. Elle a conseillé à l'équipe de ne pas présenter les femmes comme des victimes, car leurs expériences ne sont pas uniformes à travers le monde.

Le Dr. Nzioki a mis l'accent sur la nécessité d'offrir aux femmes un espace pour dévoiler leurs expériences de combattantes, d'organisatrices de la paix, de gérantes de centres de réhabilitation, de mères des victimes décédées et de partenaires qui commencent à reconstruire leur vie. Elle a fait remarquer la force et la diversité des témoignages de femmes; leurs expériences ne sont pas uniformes, il faut donc mettre en relief des situations individuelles plus visibles. Elle a observé que si elles jouent un rôle clé dans la consolidation de la paix, les femmes sont renvoyées à leurs cuisines une fois la paix instaurée, parce que la paix, estime-t-on, c'est pour les dirigeants. Elle a déclaré que la Résolution 1325 (2000) de l'ONU, promet aux femmes à travers le monde de protéger leurs droits et de supprimer les obstacles à leur participation égale et à leur pleine implication dans le maintien et la promotion d'une paix durable. Elle a exhorté les femmes à faire respecter cette promesse. Réfléchissant sur les objectifs de l'atelier, le Dr. Nzioki a souligné que la participation politique des femmes était toujours largement inégale. Elle a noté que les gouvernements avaient certes adopté les quotas spécifiés, à savoir une représentation minimale des femmes de 30 % dans la sphère politique dans l'ensemble des quatre pays, mais qu'il y existait de nombreuses incertitudes sur la réalisation de ces quotas.⁴

1.1.5 Aspects clés des expériences, des attentes et des craintes des participantes

Durant la session d'introduction, les participantes ont relaté des expériences concernant la participation des femmes à la vie politique dans les pays en situation de post-conflit. Les expériences suivantes ont été relevées:

Rwanda

De grands changements ont été notés en termes de progrès du statut de la femme dans le contexte social, économique et politique du Rwanda. La participation des femmes s'est accrue, bien qu'elles luttent toujours pour occuper des postes à haut niveau de responsabilité. Il s'est avéré difficile pour les femmes de parvenir à de tels postes sans compromettre leur solidarité sur les questions et les préoccupations relatives à la condition féminine. Les participantes ont mis l'accent sur la nécessité de renforcer les compétences des femmes politiques. La question du nombre de femmes au sein des institutions politiques a été soulevée et liée à celle de la solidarité féminine. Les participantes du Rwanda n'étaient pas sûres du fait que le pourcentage impressionnant de femmes parlementaires, à savoir 49 %, s'était effectivement traduit en changements fondamentaux dans la vie de la majorité des Rwandaises.

République démocratique du Congo (RDC)

Bien que la Constitution de la RDC prévoit 50 % de représentation féminine (article 14), cette disposition n'a pas été incorporée dans les lois électorales. En conséquence, très peu de femmes (8 %) ont été élues au Parlement lors des élections. En outre, seulement neuf ministres sur 60 (15 %) sont des femmes. Il a également été noté qu'une fois au pouvoir, les femmes avaient des difficultés à travailler, en raison des nombreuses contraintes et pressions qui leur sont imposées dans la prise de décisions politiques. Le clivage entre femmes aux postes de décision et femmes de la société civile, présent dans les quatre pays, est un défi réel à relever. .

Burundi

Bien que les femmes comptent pour 30 % des parlementaires, la situation politique actuelle n'est pas propice à leur participation et à la présentation de leurs problèmes. Il a été noté que le mouvement des femmes dans le pays était très faible et que les questions féminines et de genre n'étaient pas mises au premier plan.

Ouganda

Bien que l'Ouganda soit perçu comme un modèle pour la participation des femmes, l'absence de soutien de la part du gouvernement et la réticence de ce dernier à promulguer des lois ayant trait aux droits des femmes tel que le Domestic Relations Bill (DRB)⁵ démontre une régression et indique clairement que la participation des femmes n'est plus une priorité. La manipulation des femmes par les partis politiques, qui les contraignent à concentrer leur attention sur les agendas des partis, est considérée comme un obstacle majeur. En conséquence, la solidarité des femmes dans la lutte pour l'égalité entre les sexes est, la plupart du temps, compromise.

Attentes

- Élaboration d'une méthodologie qui prenne en compte les questions de la participation politique des femmes;
- Consolidation des acquis politiques réalisés par les femmes et proposition de solutions aux défis à la participation politique des femmes;
- Échanges sur les expériences des femmes en politique;
- Identification des obstacles auxquels les femmes dirigeantes sont confrontées et réflexion sur les stratégies pour y remédier;
- Définition des stratégies et des approches devant être utilisées durant le projet de recherche;
- Élaboration d'un plan de travail bien défini qui doit garantir une participation significative des femmes de la région;
- Discussion honnête et détaillée pour permettre une conception optimale de la méthodologie et du contenu de la recherche;
- Collecte de données fiables pour permettre le plaidoyer en faveur de l'égalité des sexes;
- Penser à inclure les femmes dans les avancées et le langage technologiques.

Craines

- Manque de bonne gestion du temps;
- Absence de communication entre participantes en raison des barrières linguistiques;
- Absence d'ouverture dans les discussions;
- Risque de simplement produire un autre document sur lequel aucune action n'est fondée;
- Absence de solution sur les voies et moyens de relier les femmes dans les hautes institutions de pouvoir aux femmes de la communauté.

Session II: Participation politique des femmes dans la région des Grands Lacs - Aperçu

Il est essentiel que ces questions soient institutionnalisées et transformées en lois qui seront ensuite appliquées.

L'Honorable Miria Matembe

Cette session s'est concentrée sur les progrès réalisés et les succès remportés par les femmes, eu égard à la participation politique et aux défis auxquels celles-ci sont toujours confrontées. L'Honorable Miria Matembe, ancienne parlementaire ougandaise, a présenté un exposé sur le sens de la transition politique et son impact sur la participation des femmes et sur la consolidation de la paix dans les quatre pays participants. Son allocution a suscité un débat animé au cours de la réunion plénière et un certain nombre de questions et de thèmes ont été soulevés. Ceci a été suivi de la présentation des conclusions des consultations sur la participation des femmes en politique dans les pays sortant de conflits, par Marren Akatsa-Bukachi, Directrice Exécutive d'EASSI, et Gloriosa Bazigaga, Coordinatrice du Programme d'International Alert au Rwanda. La présentation a permis aux participantes d'approfondir le débat et de donner leur point de vue sur les principales questions soulevées dans le rapport.

2.1 Transition politique: Son importance et son impact sur la participation des femmes dans la prise de décisions – Par l'Honorable Miria Matembe

L'Honorable Miria Matembe a commencé par remercier EASSI et Alert d'avoir organisé l'atelier puis les a instamment priés de transmettre les résultats de la recherche aux femmes au pouvoir, afin qu'elles soient en mesure de s'appuyer sur ces informations pour faire pression sur les responsables politiques et les législateurs et les amener à procéder aux réformes appropriées et nécessaires. Elle a toutefois fait part de sa déception concernant le fait que peu de femmes actives dans la vie politique aient pris part à l'atelier, notant que cette absence allait probablement priver l'atelier de l'expérience de femmes politiques. Elle a souligné que le terme « politique » était pris dans un sens trop restreint et a suggéré que la participation à la vie politique devrait être perçue



Le Dr Miria Matembe durant sa présentation et la Pr Grace Bantebya Kyomuhendo

dans une perspective plus large pour inclure les conseils locaux, les cadres et les parlementaires. Elle a noté les attitudes négatives envers les femmes politiques en Afrique et a déclaré qu'une fois entrée en politique, la femme court le risque d'être isolée. L'Ouganda, comme les trois autres pays, est en train de passer de la politique de mouvement à la politique pluripartite, et ceci a soulevé de nombreux défis dont pourraient témoigner des femmes politiques actives. Un de ces défis a trait à l'efficacité des femmes en politique. L'Honorable Matembe a fait remarquer que la discussion sur la participation politique des femmes arrivait au bon moment, du fait que les femmes jouent un rôle crucial dans les économies de nombre de pays africains et que ces économies ne progresseront pas sans la réalisation de l'égalité entre les sexes. Elle ajouta que l'absence de participation des femmes dans la prise de décision entravait le développement économique durable et a mis l'accent sur le fait que les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), en particulier l'éradication de la pauvreté, ne pourraient être atteints sans la voix des femmes. Elle a dénoncé les actions des chefs d'État qui signent des conventions internationales et des déclarations sur la réalisation des droits des femmes sans jamais mettre en œuvre leurs engagements. Elle a mis en avant la capacité des femmes à apporter des perspectives différentes sur la scène politique, comme les questions prioritaires du bien-être et de la famille. Le refus d'accorder du pouvoir aux femmes mène à des taux élevés de fécondité, de séropositivité au VIH/Sida et de mortalité. Parmi les points clés de la présentation de l'Honorable Matembe on trouve:

- La nécessité de la participation politique effective des femmes en Ouganda;
- La nécessité pour l'État d'accorder la priorité à la participation politique des femmes, comme cela a été fait dans des pays tels que l'Afrique du Sud et le Rwanda;
- En RDC, la Constitution prévoit 50 % de représentation féminine. Ceci n'a toutefois pas encore été intégré aux lois électorales;
- La discrimination positive/le système de quotas en Ouganda, au Rwanda et au Burundi a mené à une hausse de la participation politique des femmes;
- Le système de quotas a été le moyen le plus rapide de réaliser la participation politique des femmes, parce qu'il peut inciter les partis politiques à recruter des femmes. La discrimination positive à travers les partis politiques peut davantage sensibiliser les femmes. L'expérience montre toutefois que ce système ne peut être fructueux qu'en fonction de la nature de la mise en œuvre et de la force du mouvement des femmes;
- Comment les femmes peuvent-elles maintenir leurs succès et institutionnaliser leurs acquis?

Examinant les défis posés par la discrimination positive et par le système de quotas en Ouganda, l'Honorable Matembe a noté que la participation politique des femmes avait été interprétée, à tort, comme un privilège, en oubliant le rôle des femmes dans la lutte pour la paix et la sécurité dans le pays (en particulier la lutte au sein du National Resistance Movement/National Resistance Army, NRM/NRA). Elle a regretté qu'en Ouganda, l'action positive n'ait pas apporté de gains réels en matière de représentation, ce qui a mené à une représentation peu efficace des femmes. Elle a fait part de sa déception concernant la façon dont les femmes sont manipulées, traitées avec condescendance et continuent d'être utilisées pour mobiliser le soutien au gouvernement en vue de son maintien en place. Elle a néanmoins salué le Gouvernement ougandais pour l'instauration de la discrimination positive et pour la création d'un environnement propice à la participation des femmes à la vie politique.

S'exprimant sur les autres pays, l'Honorable Matembe a félicité les Rwandaises pour leurs succès au cours des 10 dernières années et les a mises en garde contre une « trahison [possible] par le gouvernement ». Une telle trahison peut mener à la régression des avancées arrachées de haute lutte au cours des années. Elle les a également exhortées à chercher à faire appliquer les lois qu'elles réussissent à faire promulguer. Les Burundaises ont été encouragées à s'affirmer tant qu'elles sont encore en mesure de le faire.

2.1.1 Questions découlant des discussions en plénière

La présentation de l'Honorable Matembe a soulevé un certain nombre de questions et de problèmes exposés ci-dessous:

- Il est important de renforcer le mouvement des femmes afin d'appuyer les femmes politiques;
- Les gouvernements devraient traduire les lois et politiques en actions concrètes et en garantir la mise en œuvre. La garantie d'une représentation d'au moins 30 % pour les femmes au Burundi et celle de la parité entre les sexes en RDC, inscrites dans les constitutions des deux pays, ne sont pas reflétées dans leurs lois électorales; et ce n'est qu'à travers la cooptation que les femmes avaient été en mesure d'obtenir une participation de 30 % au sein de l'Assemblée nationale burundaise;
- Il y a une absence de solidarité entre femmes; celles-ci n'appuient pas leurs sœurs, en particulier durant les campagnes;
- La politique pluripartite qui divise les femmes est une source de préoccupation, et il a été noté que dans un tel contexte, seules les questions ne concernant pas forcément les femmes sont considérés comme prioritaires. Par exemple, les femmes parlementaires n'ont pas présenté un front uni durant le débat sur le Domestic Relations Bill en Ouganda;
- Les chefs d'État ont tendance à choisir eux-mêmes les femmes pour les postes de pouvoir; à ce titre, les femmes cooptées à des postes de prise de décisions ne sont jamais du niveau espéré.

2.2 Présentation des conclusions des Consultations sur la participation des femmes à la vie politique dans des pays sortant de conflits – Par Marren Akatsa-Bukachi (EASSI) et Gloriosa Bazigaga (International Alert)

Dans sa présentation, Marren Akatsa-Bukachi a exposé la logique du champ géographique des consultations et a indiqué que le Burundi, la RDC, le Rwanda et l'Ouganda avaient été choisis sur la base de leurs expériences en tant que pays sortant d'un conflit. Les participantes aux consultations comprenaient des femmes parlementaires, des organisations gouvernementales et de la société civile telles que ISIS-WICCE, UWONET en Ouganda, Profemme Twese Hamwe au Rwanda, DUSHIREHAMWE et CAFOB au Burundi, et Caucus des Femmes du Sud Kivu pour la Paix en RDC, qui ont toutes joué un grand rôle en appuyant la participation des femmes au gouvernement. Elle a fait savoir que la synthèse des consultations avait été faite en fonction des cinq thèmes principaux suivants:

La discrimination positive et ses limites;
L'obligation de rendre compte pour les femmes occupant des postes politiques;
Le caractère patriarcal des institutions et des systèmes politiques;
La paix et la participation politique des femmes;
La sécurité et la participation politique des femmes.

Dans sa présentation des principales conclusions, Gloriosa Bazigaga a indiqué que la discrimination positive, c'est-à-dire le système de quotas, a été instaurée dans les quatre pays. L'Ouganda en est le pionnier, suivi du Rwanda. Cela a mené à une participation accrue des femmes à la vie politique, le Rwanda ayant l'un des pourcentages de femmes au parlement les plus élevés (48,9 %). Ce pourcentage est de 26,5 % pour l'Ouganda et de 35 % pour le Burundi. Elle a montré que la discrimination positive était remise en cause tant par les hommes que par les femmes et qu'elle était rejetée par les hommes, en particulier les hommes politiques.

En Ouganda, les femmes se sentent déçues et trahies par le gouvernement, car certaines des lois importantes telles que la Domestic Relations Bill n'ont reçu aucun soutien, même de la part des

femmes parlementaires. Les gens doutent de la valeur ajoutée d'un si grand nombre de femmes à des postes de décision si celles-ci ne sont pas en mesure d'influer sur les orientations législatives et politiques. Selon Mme Bazigaga, les femmes en RDC estiment que si la discrimination positive est adoptée, les partis politiques sont susceptibles de choisir les femmes loyales au parti plutôt que celles qui peuvent promouvoir la cause et les préoccupations des femmes.

Concernant l'obligation de rendre compte, Gloriosa Bazigaga a signalé des tensions entre les femmes politiques et les organisations féminines, eu égard à la promotion du mouvement des femmes. Les femmes politiques font allégeance à leurs propres partis politiques plutôt qu'au mouvement des femmes. Elle a noté une perte de dynamisme et d'objectif au sein du mouvement des femmes.

Gloriosa Bazigaga a en outre indiqué que les gouvernements avaient certes mis en place des cadres institutionnels pour promouvoir les femmes, mais que les mécanismes étaient faibles et que les cibles n'étaient pas atteintes. Les institutions sont dominées par les hommes et organisées autour des intérêts masculins, les femmes occupant souvent des rangs inférieurs où elles ne sont pas en mesure d'influer sur le cours des événements. Elle a donné des exemples de la RDC, du Rwanda et du Burundi où l'adoption du système de listes électorales fermées et zébrées avait été rejetée.⁶

L'Église, en particulier l'Église catholique de la RDC, a également été identifiée comme un obstacle à la participation des femmes à la vie politique, car elle entreprend des « campagnes de calomnies » en mettant en cause la moralité des candidates.

En ce qui concerne la paix et la sécurité, Gloriosa Bazigaga a noté que le rôle déterminant des femmes dans le retour de la paix et de la sécurité était clairement exprimé par les membres des communautés. Les femmes ont pris une part active dans la réhabilitation des quartiers détruits, le dialogue, la réinstallation des populations et la reconstruction. Elle a toutefois remarqué qu'en dépit du rôle central qu'elles jouent dans la consolidation de la paix, les femmes sont largement exclues des négociations de paix formelles et des discussions en vue du cessez-le-feu.

2.2.1 Discussion sur les conclusions des consultations

Les commentaires présentés ci-dessous ont été recueillis auprès des participantes.

Au Burundi, les femmes ont joué un grand rôle en politique et dans l'administration après la guerre en tant que chefs de zones, ce qui n'était pas le cas avant la guerre. Toutefois, il n'y a pas de lien clair entre les femmes à des postes de pouvoir et les femmes à la base, ce qui se caractérise par l'incapacité des femmes à rendre des comptes en retour à l'électorat. Le problème, cependant, c'est que ces questions d'absence de communication sont rarement soulevées quand il s'agit d'hommes politiques. En outre, la question de la responsabilisation des femmes devrait être liée aux mécanismes d'accession au pouvoir; or, les femmes occupant des postes de décision sont soumises à de fortes pressions qui limitent tant leur capacité à manœuvrer que leur efficacité. La représentation des femmes dans la vie politique au Burundi est encore très faible tant au niveau national que local (30 % de femmes au Parlement et 12 % au niveau local). Il y a donc lieu d'élaborer des stratégies visant à garantir la réalisation d'une représentation de 30 % ou plus à tous les niveaux.

Au Rwanda, la discrimination positive s'est heurtée à une vive résistance au milieu des années 90, et les femmes ont eu à mener un combat long et difficile pour la faire enfin adopter par l'État. Les femmes reconnaissent qu'elles n'auraient pas été en mesure de réaliser des progrès aussi significatifs en politique sans la discrimination positive.

Les participantes de la RDC ont mis l'accent sur l'importance que revêtait la constitution d'alliances ainsi que le lobbying et le plaidoyer. Les femmes n'étaient que 60 sur les 500

parlementaires du Parlement de transition qui a voté, en 2004, en faveur de l'adoption du principe de parité dans la Constitution. La stratégie adoptée par les femmes parlementaires, dans ces circonstances, avait été de forger des alliances avec certains hommes bien placés au sein du Parlement et de leurs partis politiques pour faire avancer la cause de la parité.

Les questions suivantes ont également été abordées par les participantes:

- Il y a lieu de mobiliser le soutien des hommes en faveur des questions et des préoccupations féminines;
- La discrimination positive est importante, en dépit des obstacles. Elle a stimulé la représentation des femmes en Ouganda. Elle est une manifestation de l'existence de la volonté politique;
- Il a été noté que la culture et la tradition ont un grand impact sur la participation politique des femmes, et que les attitudes négatives envers l'engagement des femmes en politique étaient profondément ancrées, ce qui mène aux problèmes de marginalisation et d'isolement. En RDC et au Rwanda, l'Église catholique a contribué à discréditer et à marginaliser la participation des femmes à la vie politique;
- S'il est important pour les femmes d'entrer en concurrence avec les hommes pour l'accès à des postes politiques, le manque d'instruction est un obstacle important dans de nombreux pays;
- Des questions ont été soulevées quant à savoir dans quelle mesure les femmes sont bien informées sur les questions de politique, et si le vote est fondé sur l'ethnie, la religion ou les capacités politiques. Il a été signalé que l'éducation civique faisait défaut et qu'en conséquence les femmes ne votaient pas toujours en connaissance de cause. Dans certains pays où les femmes semblent être informées des problèmes (en RDC, par exemple), il a été remarqué que leurs efforts sont toujours sapés et qu'elles sont dévalorisées lorsqu'elles manifestent leur intention de briguer des postes politiques. Les participantes ont mis l'accent sur le besoin d'éducation civique à l'intention des femmes, en tenant compte des langues locales, au vu du taux d'analphabétisme élevé. De même, il y a un besoin extrême de connaissances et de culture politiques, en particulier concernant le processus et les systèmes électoraux qui aideront les femmes à améliorer les stratégies qu'elles adoptent pour se faire désigner comme candidates ainsi que les résultats électoraux. Il reste à prendre en compte nombre de questions au sein des partis politiques en matière de négociations pour l'exercice du pouvoir par les femmes, leur désignation et leur positionnement pour des élections;
- Des consultations régulières avec les femmes à la base et un engagement de celles-ci dans la planification et la prise de décisions sont d'une importance cruciale. Au Rwanda, par exemple, de larges consultations sont menées entre les femmes parlementaires et les femmes à la base pour débattre des plans de développement des districts;



Participantes à des discussions en plénière

- Une autre question litigieuse a été de savoir si la participation accrue des femmes en politique au Rwanda, attribuée à l'influence de dirigeants sensibles aux différences entre les sexes, serait maintenue lorsque ces dirigeants ne seront plus au pouvoir;
- La nécessité de mener une recherche sur des questions telles que l'obligation de rendre des comptes, les mécanismes permettant de fournir un retour d'information à la base, la culture, la tradition ainsi que le rôle des médias dans la promotion des intérêts et des préoccupations des femmes, a été reconnue. Il est important, en outre, d'identifier les meilleures pratiques dans les différents pays afin de les reproduire;
- L'accent a été mis sur la consolidation des acquis;
- Il a été noté que les luttes menées par les femmes sont les mêmes à travers le monde. La discrimination positive n'est pas toujours adaptée, il faut donc rester vigilantes.
- Il a été recommandé de mettre en évidence dans la recherche la singularité des pays qui sortent d'un conflit, en matière de participation politique: y a-t-il quelque chose qui rende ces pays uniques et dont d'autres pays peuvent tirer des enseignements?

Concernant la conduite de la recherche sur le terrain, les participantes ont suggéré que les hommes et les femmes devraient participer aux réunions, par exemple à des discussions en groupes de discussion. Certaines personnes clés ont été identifiées comme devant être interrogées, comme les responsables religieux, parce qu'ils jouent un rôle central dans la gouvernance au niveau local.

La dernière session a donné lieu à des travaux de groupe qui se sont concentrés sur une discussion approfondie autour des questions clés soulevées par le rapport. La section suivante rend compte de ces discussions de manière détaillée.

Session III: Principales questions qui affectent la participation des femmes à la vie politique et à la gouvernance dans la région des Grands Lacs - Identification des domaines de recherche par pays et au niveau régional

Lors de cette session, les participantes étaient réparties en trois groupes de travail pour des discussions plus poussées sur le rapport issu des consultations, ainsi que pour l'identification des domaines prioritaires pour la recherche. Les participantes ont soulevé un certain nombre de questions importantes, notamment concernant l'efficacité des mécanismes nationaux visant la promotion de la femme, l'influence du patriarcat sur la participation politique des femmes, la question du pluripartisme et celle de savoir dans quelle mesure il a profité aux femmes, ainsi que le rôle du mouvement des femmes.

Les résultats des travaux de groupe sont présentés ci-dessous.

3.1 Travaux de groupes: Problèmes soulevés dans le rapport issu des consultations

Les groupes ont présenté leurs conclusions lors de la plénière en soulignant les principaux problèmes soulevés dans le rapport. Les questions suivantes ont été examinées par tous les groupes.

1. Quels sont les principaux problèmes soulevés dans le rapport?
2. Identifier les institutions/mécanismes existants qui facilitent la participation politique des femmes.
3. Identifier les facteurs qui facilitent la participation des femmes à la transition politique.
4. Identifier les facteurs qui restreignent/entravent la participation des femmes.
5. Identifier des questions pour la recherche.

3.1.1 Principales questions soulevées dans le rapport de recherche

- Les limites de la discrimination positive.
- L'obligation pour les femmes de rendre des comptes et cooptation des femmes à des postes politiques.
- Le caractère patriarcal du cadre institutionnel et du système politique.
- La prise en compte inefficace par les Constitutions post-transition des besoins des femmes
- L'absence de prise en compte par les lois électorales et les cadres législatifs des défis de la transition à la suite d'une situation de conflit.
- La relation entre la participation politique des femmes et le processus de paix.
- La participation indépendante des femmes entravée par les partis politiques.
- La violence à l'égard des femmes et persistance de l'insécurité faisant obstacles à la participation politique des femmes.

3.1.2 Institutions/mécanismes existants qui facilitent la participation des femmes

- La discrimination positive sous forme de systèmes de quotas.
- Les instruments nationaux promulgués par les pays, par exemple des dispositions constitutionnelles tenant compte des besoins des deux sexes sur la participation des femmes par l'inclusion d'une disposition visant un pourcentage de 30 % de femmes dans un certain nombre de pays. Toutefois, bien qu'en RDC la constitution nationale prévoit une représentation de 50 % pour les femmes, cette même mesure n'a pas été spécifiée dans les lois électorales.

- Les instruments juridiques internationaux et régionaux, par exemple la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies (RCSNU 1325), la Plateforme d'Action de Beijing, la Convention relative à l'Élimination de toutes les Formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF), entre autres.
- Les quotas prévus par les partis politiques pour la représentation des femmes.
- Les opportunités offertes aux femmes par les organisations de la société civile d'accéder à l'espace public.
- La mise en place d'appareils nationaux pour la promotion des femmes (par exemple des ministères responsables de la promotion de la femme et du genre) qui appuient et plaident en faveur des femmes et des préoccupations sexospécifiques dans les institutions et les programmes gouvernementaux.
- Le processus consultatifs tenant compte des différences entre les sexes.

3.1.3 Facteurs qui facilitent la participation des femmes au processus de transition politique

- L'existence de partis politiques.
- L'existence de mouvements des femmes et de synergies.
- La volonté politique de la part du gouvernement.
- Des donateurs soucieux des questions sexospécifiques, qui lient leur soutien financier à la participation des femmes à la vie politique et aux questions de gouvernance.
- La rétribution des femmes ayant activement contribué aux campagnes politiques ou aux conflits armés par des postes de prise de décision.
- L'éducation des femmes: les femmes instruites ont davantage de chances de participer aux processus politiques.

3.1.4 Contraintes/Obstacles à la participation politique des femmes

- Des institutions patriarcales qui ont tendance à repousser les femmes vers la sphère privée.
- La socialisation culturelle et religieuse qui considère les femmes comme des subordonnées et les hommes comme leurs supérieurs. Ainsi, certaines religions ne permettent pas aux femmes de sortir en public et ne leur permettent de communiquer qu'à travers les hommes.
- La pauvreté: les femmes ne détiennent pas leurs propres ressources; elles sont généralement copropriétaires et, à ce titre, leurs biens sont entre les mains des hommes.
- L'analphabétisme: les rares femmes instruites sont généralement marginalisées et isolées par la société.
- La nature répressive de la socialisation et le manque d'estime de soi.
- Les rôles multiples des femmes: rôles reproductif, productif et communautaire.
- L'absence de sécurité générale qui a tendance à affecter davantage les femmes.
- La violence sexuelle et sexospécifique
- L'absence d'éducation civique générale à partir d'une perspective genre.
- L'absence de solidarité féminine.

3.1.5 Questions pour la recherche

- Une étude comparative afin de savoir si les femmes dans des situations de post-conflit participent davantage à la politique que celles qui n'ont jamais été affectées par des conflits; et si oui, pour quelles raisons?
- Identifier les meilleures pratiques politiques dans chacun des pays participants et partager les expériences.
- Rassembler des informations sur les profils politiques des femmes.
- Les relations entre la participation politique des femmes et la consolidation de la paix.
- Les mécanismes et stratégies sur les moyens de lier les femmes en politique aux femmes à la base et au sein de la société civile.
- Connaissances des femmes sur la dynamique du pouvoir.
- Style de politique des femmes: ont-elles une manière différente des hommes de faire de la politique? On suppose souvent que lorsqu'il y a davantage de femmes en politique, cela change/améliore la qualité du débat. Est-ce le cas dans la région des Grands Lacs?

- La participation effective des femmes et les femmes placées en première ligne durant les pourparlers de paix et la rédaction des accords de paix et des constitutions.
- Les blocages dus à la culture et la tradition (stéréotypes, préjugés).

3.1.6 Discussions en plénière

Les participantes ont soulevé un certain nombre de questions provenant des différents groupes sur le rapport de recherche.

Efficacité des appareils nationaux visant la promotion des femmes (ministères responsables de la promotion de la femme et des questions liées aux sexes). Il a été remarqué que, n'étant pas correctement financés, ces ministères ne sont pas en mesure d'accomplir leurs tâches de manière efficace. Les participantes ont suggéré qu'il faudrait faire pression sur les gouvernements afin d'obtenir des financements suffisants pour ces ministères afin de leur permettre de jouer leur rôle en ce qui concerne l'approche intégrée de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Impact de la participation politique des femmes sur les relations familiales. Étant donné qu'en Afrique, la famille assure la sécurité sociale, il a été signalé que les femmes ont besoin du soutien de leur famille pour être en mesure de s'engager efficacement dans la politique. Il a été affirmé qu'une femme devait établir un bon partenariat avec son conjoint avant de faire de la politique. Il a été constaté que les hommes se sentent toujours menacés et qu'ils ont souvent recours à la violence conjugale. L'expérience de l'ex-Vice-présidente de l'Ouganda, qui a reconnu publiquement avoir été victime de mauvais traitements de la part de son mari, a été citée en exemple. Des exemples similaires ont été cités pour le Rwanda, le Burundi et la RDC. Il a été recommandé d'accorder la priorité à ce domaine pour la recherche.

Bonne volonté politique de la part des gouvernements, dynamisme du mouvement des femmes et donations soumises à conditions. Ces facteurs ont permis aux femmes de sortir de la sphère privée et de s'engager dans la sphère publique, notamment dans la politique. Des conventions internationales telles que la CEDEF et la Résolution 1325 des Nations unies ont également joué un rôle important pour faciliter la participation des femmes à la vie politique. Il a toutefois été noté que les différents gouvernements n'ont pas adapté ces conventions dans la législation nationale.

Influence du patriarcat sur la participation politique des femmes. Il a été indiqué que le patriarcat encourage une domination masculine qui relègue les femmes à la sphère privée, où l'on attend d'elles qu'elles se concentrent sur le travail reproductif. En conséquence, nombre de femmes sont pauvres, surchargées de travail et analphabètes. Le manque d'éducation civique a également été cité comme un obstacle important à une véritable participation politique des femmes.

Lien entre les femmes responsables au niveau local et les femmes parlementaires. Il a été noté que ce problème n'affecte pas que les femmes, mais aussi les hommes parlementaires. L'accent a été mis sur la nécessité de maintenir le lien avec la communauté car cela renforce le soutien aux femmes à tous les niveaux. Il a également été signalé que la position des femmes parlementaires est très difficile, car elle est liée à de nombreuses attentes que celles-ci ne sont pas en mesure de combler: par exemple, trouver des emplois à des femmes, apporter une aide financière à des femmes démunies dans leur circonscription, etc.

Question de la pauvreté. Cette question a été soulevée en tant que facteur important dans la participation politique des femmes. Les femmes ne sont pas en mesure de collecter des fonds pour des campagnes qui sont devenues très commerciales. D'où la nécessité de réfléchir à des moyens d'aider les femmes candidates à relever les défis financiers des campagnes. Il a également été fait observer que les communautés attendent de leurs dirigeants qu'ils résolvent tous leurs problèmes de pauvreté, ce que les hommes et femmes politiques ne sont pas toujours en mesure de faire. Il a été souligné que c'était pire dans le cas des femmes parlementaires, car

elles sont également tenues de prendre en compte tous les problèmes des femmes au sein de la communauté. Il a été recommandé d'étendre l'éducation civique pour clarifier le rôle des parlementaires dans les communautés.

Rôle du mouvement des femmes. Ceci a été souligné comme un facteur important. Les mouvements de femmes devraient soutenir les dirigeantes potentielles en les dotant de compétences et de soutien financier à travers la collecte de fonds. Ils devraient également concevoir des appareils pour soutenir les dirigeantes, en particulier les femmes politiques. Il a toutefois été noté que l'appui des mouvements de femmes n'est pas cohérent, voire inexistant dans certains cas. Il a été recommandé que les mouvements de femmes créent des synergies avec les dirigeantes afin de mobiliser des soutiens au sein de leur propre parti. Une expérience au Burundi a été citée: au cours de la dernière campagne électorale, le slogan « Femmes, votez et faites-vous élire » a servi à encourager les femmes à voter pour des candidates.

Question du système pluripartite. Il a été remarqué qu'un système pluripartite est en vigueur dans tous les pays mais que l'on ne voit pas clairement dans quelle mesure les femmes en tirent parti. Dans certains cas, ce système a mené à une réduction de la participation des femmes à la vie politique, alors que dans d'autres, les femmes ont été cooptées et ne se concentrent que sur les manifestes de leurs partis. Cela a restreint la représentation des femmes et des questions sexospécifiques dans leurs parlements respectifs. Il a été suggéré que les femmes militant dans différents groupes pluripartites devraient également présenter un front uni lorsque les questions liées aux sexes sont débattues.

Rôle des médias. Les participantes ont noté que le rôle des médias ne devrait pas être ignoré. Les médias ne sont pas toujours favorables aux femmes politiques et ont tendance à décrire des femmes stéréotypées. L'accent a été mis sur le fait que les femmes doivent s'attacher aux médias et les utiliser à leur avantage, ainsi que sur la nécessité de changer les comptes-rendus négatifs sur les femmes politiques. Les médias jouent un rôle en termes de représentation positive ou négative des femmes, en particulier durant les campagnes électorales. La campagne présidentielle française de 2007 a été citée en exemple: la candidate avait été présentée de manière sexiste, une partie des médias français ayant mis l'accent sur son apparence physique plutôt que sur les thèmes présentés dans son manifeste.

3.2 Domaines et questions pour la recherche par pays

Cette session s'est concentrée sur des questions prioritaires propres à chaque pays pour la recherche. Une présentation de chacun des pays a été faite, suivie d'une discussion en plénière. Les participantes étaient divisées en groupes par pays et il leur a été demandé de se pencher sur les questions suivantes:

- Identifier des questions de recherche pour chaque pays;
- Identifier de nouveaux domaines de recherche;
- Discuter du style de direction et de gestion des femmes
- La participation des femmes rend-elle plus visibles les questions des minorités?

Les questions de recherche par pays ont été identifiées comme suit:

3.2.1 Ouganda

- Comment les femmes peuvent-elles travailler ensemble de manière plus efficace sur des questions d'intérêt commun dans un cadre pluripartite?
- Les femmes à des postes de dirigeantes comprennent-elles les questions liées aux femmes et à l'égalité des sexes? Sont-elles suffisamment informées sur ces questions?

- Comment les dirigeantes politiques à tous les niveaux peuvent-elles travailler de manière efficace avec des homologues masculins, indépendamment de leur affiliation à un parti?
- Comment les femmes de la société civile peuvent-elles travailler de manière plus efficace avec les femmes en politique?
- Comment bâtir un mouvement des femmes fort et dynamique apte à appuyer les dirigeantes politiques?
- Comment les priorités des femmes peuvent-elles devenir les priorités des partis politiques?
- Comment les femmes politiques ont-elles cultivé des relations avec les médias?
- Comment la manière dont les médias représentent les femmes affecte-t-elle l'efficacité de celles-ci en politique?
- Comment les femmes peuvent-elles équilibrer leurs rôles multiples au sein de la société et dans la politique?
- Il semble y avoir une tendance à la régression dans la participation des femmes en politique, au cours des 10-15 dernières années. Que s'est-il passé? Quelles en sont les causes?

3.2.2 Burundi

- Comment garantir que le processus d'accès au pouvoir tient réellement compte de la qualité et des compétences des individus? Comment examiner la question de la qualité des femmes nommées ou élues pour garantir une représentation efficace?
- Quels mécanismes visant à l'intégration des quotas sont définis par la constitution, dans le code électoral ou dans la loi communale?
- Comment les préjugés régionaux et ethniques guident-ils/ont-ils un impact sur la participation politique quantitative et qualitative des femmes?
- Comment la socialisation perpétue-t-elle les aspects culturels défavorables à la participation des femmes à la vie politique?

3.2.3 RDC Congo

- Comment garantir que le code de la famille soit amendé pour y incorporer les droits individuels des femmes? Pour qu'une femme accède au pouvoir, elle doit avoir l'autorisation de son mari.
- Quels sont les mécanismes visant à l'intégration de l'égalité entre les sexes dans le code électoral, ainsi qu'aux niveaux institutionnel, législatif et judiciaire?
- Comment les obstacles socioculturels, le système patriarcal et les coutumes rétrogrades et discriminatoires se répercutent-ils sur la participation politique des femmes?
- Comment les dirigeants religieux influent-ils sur la participation politique des femmes?
- Comment les femmes arrivent-elles à mieux se positionner au sein des partis politiques?
- Comment la capacité d'analyse sexospécifique peut-elle être renforcée pour les hommes et les femmes au pouvoir?
- Comment combler le fossé entre les dirigeants et les populations locales?
- Quels sont les moyens les plus efficaces pour adopter le système de quotas?

3.2.4 Rwanda

- Dans quelle mesure le grand nombre de femmes au sein des institutions politiques contribuera-t-il à produire des politiques tenant compte des besoins des deux sexes et à faire respecter l'obligation de rendre des comptes aux femmes?
- Quels sont les mécanismes pour le maintien et le renforcement des succès ou des acquis et des meilleures pratiques?
- Qu'attendent les femmes dans les communautés rurales des femmes politiques?
- À quel niveau les femmes en politique sont-elles efficaces? Au niveau communautaire? Au niveau des gouvernements locaux? Des tribunaux Gacaca? Sont-elles efficaces au niveau intermédiaire (société civile) ou au niveau national (parlement, judiciaire, exécutif)?
- Quels facteurs influent sur cette efficacité – de manière positive ou négative?

- Quelles sont les actions/activités ou stratégies qui visent à renforcer/rehausser la participation des femmes à la vie politique?
- Quels sont les mécanismes de synergies ou de liens entre les femmes en politique, à différents niveaux?
- Combien de femmes ont marqué de leur empreinte la réconciliation durable? Pourquoi n'y a-t-il que les Tutsi dans les espaces publics alors que les Hutu constituent la majorité?
- De quel type de renforcement de leurs aptitudes les dirigeantes ont-elles besoin pour influencer sur les décisions de manière efficace?

3.2.5 Participation des femmes et questions ayant trait aux minorités

Il a été demandé aux participantes de débattre de la question de savoir si la participation des femmes à la vie politique contribuait à faire ressortir les problèmes des minorités. Les réponses suivantes ont été formulées par les groupes.

Ouganda: Les questions identifiées relatives aux minorités comprenaient l'homosexualité, le handicap, les religions minoritaires et les groupes ethniques. Il a toutefois été noté qu'il y avait lieu de sensibiliser les femmes sur ces questions avant qu'elles ne puissent les soulever et en débattre de manière efficace.

Rwanda: Le groupe a indiqué qu'il n'était pas toujours exact que la participation des femmes améliorerait la représentation des questions des minorités. Dans un certain nombre de cas, les femmes sont perçues comme sources d'oppression pour d'autres femmes, en raison de l'appartenance à des ethnies différentes.

Burundi: Le groupe a expliqué qu'au Burundi, la politique d'inclusion et de participation des minorités se limitait à ce qui avait été défini dans la Constitution. La représentation des minorités est généralement difficile. Il est urgent de débattre de la question de la politique d'inclusion.

RDC: Le groupe a signalé que poser la question des minorités est un grand défi en RDC. Il a noté que même les lois qui ont été votées ne sont ni reconnues, ni mises en application. Bien que la défense des droits de la femme soit considérée comme une priorité, peu a été fait pour protéger ces droits. Il faut se demander pourquoi ces lois ne sont pas mises en application.

3.2.6 Style des femmes en matière de gestion des problèmes

Les participantes ont débattu de la question de savoir si les femmes font la politique de la même manière que les hommes ou différemment. Les femmes ont-elles un style de gestion des problèmes différent? Les réponses ont été comme suit:

Ouganda: Le groupe a déclaré qu'en Ouganda, les femmes ont des manières de faire différentes en matière de priorités. En politique, elles ont tendance à se concentrer davantage sur des questions qui affectent la société, par exemple les services sociaux (santé, éducation, démocratie, etc.), contrairement aux hommes qui se concentrent sur leur maintien au pouvoir.

Rwanda: Le groupe a indiqué que les femmes politiques ont tendance à être mieux informées des problèmes des femmes et sont plus susceptibles de soulever ces questions plus souvent que les hommes. Toutefois, le groupe a noté que parfois, il n'y avait pas de différences entre les hommes et les femmes dans leur style de gestion des problèmes. À ce titre, bien que les femmes soient mieux informées sur les problèmes féminins (VIH/Sida, santé sexuelle et reproductive, violence sexospécifique, renforcement des capacités économiques, etc.), elles posent les questions de la même manière que les hommes.

Burundi: Il a été expliqué que les femmes au Burundi n'ont pas de style spécial, parce qu'elles suivent un programme et des instructions auxquels elles n'ont pas contribué. Les femmes ont les

mains liées ! Le pouvoir étant militarisé, la participation effective des femmes à la politique est bloquée. Elles doivent travailler conformément au manifeste des partis.

RDC: Le groupe a fait remarquer que la gestion des problèmes avait ses propres exigences et avait peu à voir avec le genre. Il n'existe pas style unique propre aux femmes ou aux hommes pour la gestion des problèmes dans les affaires publiques.

3.2.7 Nouveaux domaines pour la recherche

Les questions identifiées pour la recherche par les quatre groupes répartis par pays sont les suivantes:

- Les processus d'accession au pouvoir, au niveau traditionnel/local et au niveau national.
- Les aspects culturels défavorables à la participation des femmes.
- Les organisations de la société civile et la participation des femmes à la prise de décision.
- Les défis liés aux instruments juridiques internationaux et africains.
- De nouvelles approches dans la documentation qui visent une représentation positive de l'image des femmes dans la politique et la prise de décision.
- Documenter les meilleures pratiques de la participation des femmes à la vie politique et à la prise de décision.
- L'orientation/les perceptions des hommes sur les déclarations des droits de la femme.

3.2.8 Discussion en plénière sur les présentations par pays

La question de la volonté politique a été soulevée comme préoccupation majeure, et sa viabilité a été remise en cause, car dans de nombreux cas, elle repose sur un dirigeant particulier. Les cas du Rwanda et de l'Ouganda ont été cités. Au Rwanda, la volonté politique semble assez forte, et l'environnement est très favorable à la participation des femmes. Toutefois, il en était de même en Ouganda, dans les premières années de l'arrivée au pouvoir du gouvernement actuel. Ceci a changé au fil du temps et la participation des femmes n'est plus une priorité majeure. Les participantes ont noté qu'il y avait lieu d'examiner ces questions de manière attentive pour la viabilité de la participation des femmes à la gouvernance et à la politique dans les différents pays.

La mondialisation a été invoquée par certaines participantes comme facteur majeur dans la participation des femmes à la vie politique et à la prise de décision. Elles ont convenu de la nécessité d'examiner les effets de la mondialisation sur la participation des femmes à la vie politique. Les pays qui sortent d'un conflit mettent en place des Commissions Vérité et Réconciliation, Consolidation de la paix et autres qui ont une influence sur la participation des femmes. Dans un certain nombre de cas, les femmes ont été intégrées, mais pas en nombres suffisants.

Les participantes ont soulevé la question de l'ethnicité et de son impact sur la participation des femmes, et ont remarqué que dans un certain nombre de cas, certains groupes de femmes avaient été empêchés de participer à la vie politique. La mise en place de tribunaux communautaires locaux tels que les tribunaux Gacaca au Rwanda, sous la direction d'une femme, a été saluée. Les participantes ont toutefois insisté sur l'importance que revêtait l'examen de leur impact sur la visibilité des femmes.

Concernant l'Ouganda, un certain nombre de participantes ont fait part de leur déception face à la situation qui prévaut actuellement dans le pays. Le système Mouvement donne aux femmes la liberté de s'exprimer librement, mais avec le système pluripartite, ce sont les chefs de file qui contrôlent et déterminent ce qui devrait se dire en public. Il a été demandé aux participantes de réfléchir à une stratégie qui permettrait aux femmes de tous les partis de militer en bloc en faveur des questions féminines. On part du principe que les femmes parlementaires comprennent les

questions sexospécifiques, ce qui n'est pas toujours le cas. Ceci devrait donc devenir un thème de recherche pertinent.

La nécessité pour les organisations de la société civile et les femmes parlementaires de travailler ensemble a été soulignée comme un facteur important. Il a été observé qu'à maintes reprises, chaque groupe reproche à l'autre de ne pas agir ou de ne pas fournir suffisamment de soutien. Il a été suggéré de définir des modalités en vue du renforcement de la collaboration entre les deux entités, car elles luttent toutes deux pour la même cause.

En ce qui concerne le style de gestion des problèmes, un certain nombre de participantes ont noté que les femmes ont tendance à se préoccuper davantage de la réalisation de leurs tâches en tant que dirigeantes. Elles s'intéressent davantage au travail auprès de leurs électeurs, qui leur permet d'apporter un soutien direct à la population qu'elles représentent. Les participantes ont noté que dans la plupart des cas les femmes sont honnêtes et agissent de manière différente; elles sont un peu plus attentives et réfléchissent à l'impact de leurs actions.

Il a été remarqué que la culture, en particulier les tendances patriarcales, imposent encore un fardeau aux femmes et limitent donc leur participation. Au Burundi, par exemple, la disposition constitutionnelle qui prévoit un quota de 30 % n'a pas été incluse dans les lois électorales et communales. Il en résulte que la représentation des femmes reste très faible.

3.3 Questions régionales pour la recherche

Les questions suivantes ont été identifiées comme questions transversales dans la région.

1. Qu'ajoute la question des conflits à notre perception de la participation politique des femmes?
2. Impact de la discrimination positive sur la participation politique des femmes.
3. Stratégie de pérennisation des acquis réalisés.
4. Inclusion des femmes dans les institutions de pouvoir et de gouvernance au niveau régional.
5. Meilleurs moyens de recourir aux médias pour faciliter la participation politique des femmes.
6. Pourquoi certains pays de la région ont-ils un système politique pluripartite qui fonctionne, avec des femmes en mesure de participer librement, contrairement à d'autres?
7. Institutions/systèmes patriarcaux et participation politique des femmes.
8. Rôle joué par les organisations régionales et intergouvernementales pour faciliter la participation politique des femmes.
9. Quelles stratégies les femmes au pouvoir pourraient-elles développer pour traiter des questions de culture, d'ethnicité et d'identité?
10. Impact de la participation des femmes à la gouvernance, aux niveaux national et local.
11. Pourquoi et comment la reconstruction post-conflit facilite-t-elle la participation politique effective des femmes?
12. Le nombre de femmes dans les organes de prise de décision a-t-il pour effet de rehausser la paix et la sécurité? Si oui, comment mesurer l'impact de la présence accrue des femmes?

Session IV: Méthodologie de recherche féministe

Les méthodes féministes dans la recherche sociale sont appliquées afin de garantir que la voix des femmes est entendue et d'explorer d'autres détails importants qui ne ressortent jamais.

Professeure Grace Bantebya Kyomuhendo

Cette session, facilitée par la Professeure Grace Bantebya, s'est penchée sur la présentation de méthodologies de recherche féministes qui pourraient être utilisées dans la recherche à venir.

4.1 Présentation des méthodologies de recherche féministes — par la Professeure Grace Bantebya Kyomuhendo, Département des études sur les femmes et le genre, Université Makerere

Le Professeur Bantebya a commencé par souligner le fait que la méthodologie était déterminée par la nature du problème et l'orientation de l'étude. Il existe deux questions importantes concernant la méthodologie:

Quels sont les moyens appropriés pour découvrir/produire des connaissances? Par exemple, essayer d'examiner la nature patriarcale de l'environnement qui sert de cadre à la politique.

Quelle est la validité des connaissances produites par le recours à différentes méthodes? Il faut répondre à cette question pour que les conclusions ne soient pas problématiques pour d'autres personnes.

La Pr Bantebya a noté que les méthodes féministes dans la recherche sociale sont appliquées pour garantir que les femmes font entendre leur voix et pour explorer d'autres détails importants qui ne ressortent jamais. Cette approche aide à surmonter le problème des biais dans la recherche. Les méthodes féministes comprennent celles qui cherchent à révéler et à surmonter les biais masculins dans la recherche, à créer la transformation sociale, à représenter la diversité humaine et à reconnaître le positionnement du chercheur.

Afin de révéler les biais androcentriques, les méthodes de recherche devraient inclure des femmes (et pas seulement des hommes) comme participantes et prendre en compte les expériences des femmes au sein des hiérarchies sociales. Ainsi, les méthodes devraient faire ressortir la perception qu'ont les femmes des structures de pouvoir dans la politique de transition (à travers des entretiens en profondeur, par exemple). Pour instaurer la transformation sociale, les méthodes doivent impliquer et respecter les participants en tant qu'agents du changement. La recherche-action participative et les débats en groupes de discussion sont de bons exemples.

En outre, en ce qui concerne la représentation de la diversité humaine, les méthodes de recherche doivent reconnaître que toutes les femmes (et tous les hommes) n'appréhendent pas le monde social de la même manière. Les entretiens et les analyses d'histoires de vies, qui se penchent les expériences uniques de diverses catégories de femmes, en sont des exemples. En reconnaissant la position du chercheur, les méthodes doivent reconnaître que les expériences des chercheurs et l'endroit où ils se trouvent déterminent le processus de recherche.

Les méthodes proposées comprennent:

L'examen de données secondaires

Des entretiens en profondeur
 Des études de cas
 Des histoires vécues
 Des entretiens avec des informateurs clés
 Des enquêtes
 Des débats en groupes de discussion.

En conclusion, il a été souligné que pour développer les « connaissances » les plus exactes et les plus complètes, il convenait de recourir à des méthodes qui révèlent et englobent la diversité de l'expérience sociale. La triangulation des méthodes est recommandée. La méthodologie devrait prendre en compte les réalités vécues et les positions des femmes.

4.1.1 Discussions sur une méthodologie appropriée pour la future recherche

- **Formation des chercheurs retenus: une condition préalable**

Une participante a fait part de sa préoccupation concernant la difficulté à comprendre les méthodologies de recherche telles que présentées. Elle a suggéré qu'une fois identifiés, les chercheurs soient formés afin de garantir l'adoption d'une approche commune dans les différents pays.

- **Calendrier approprié: c'est essentiel**

Il a également été rappelé que l'expérience montre que certaines méthodes devraient prendre en compte le calendrier. Il y a certaines périodes de l'année où les femmes ne sont pas forcément disponibles, par exemple durant les saisons de plantation ou de récolte. Il a donc été suggéré que pour la recherche où des méthodes participatives sont appliquées, la collecte de donnée se fasse durant la saison des pluies. Les participantes ont suggéré que la recherche (la collecte de données) se fasse dans l'après-midi. La plupart des participantes ont mis l'accent sur la nécessité de veiller à ce que le calendrier soit approprié, avant d'engager les femmes dans le processus de recherche dans les différents pays. Cette idée a toutefois été rejetée par certaines participantes, qui ont constaté que les femmes travaillent dans les champs tout au long de l'année. Il a été suggéré de contacter les personnes ciblées pour des entretiens lorsque l'opportunité se présente.

La question de la différence de styles de vie entre les chercheurs et les personnes interrogées devrait également être prise en considération. Il a été signalé qu'à maintes reprises, les chercheurs sont considérés comme des étrangers dans les communautés où ils recherchent l'information; à ce titre, il est important d'établir un rapport avec les communautés. En d'autres termes, les chercheurs devraient s'efforcer de se familiariser avec le mode de vie des communautés, par exemple leur manière de se nourrir d'organiser les discussions autour de pots à bière pour rompre la glace et instaurer la confiance. La situation en Irak durant la guerre a été donnée en exemple: les Américains avaient engagé des journalistes irakiens locaux pour faire le travail de terrain, afin d'appuyer l'information dont ils disposaient, pour qu'elle soit de meilleure qualité. Dans les pays en situation de post-conflit, les gens craignent encore les étrangers et ne sont pas assez libres pour entrer en interaction avec eux.

- **Importance de l'observation**

Des questions ont été soulevées concernant la validité de l'observation en tant que méthodologie. Des faits peuvent être collectés à travers l'observation, par exemple durant des réunions et des ateliers où l'on peut prendre la mesure de la participation des femmes. L'observation est une méthode importante: au Kenya, par exemple, on peut observer que les femmes parlementaires doivent se lever pour attirer l'attention du Président de l'Assemblée nationale pendant les séances. De telles pratiques doivent être observées pour comprendre la participation des femmes dans un tel contexte.

Dans le même ordre d'idées, une ex-parlementaire ougandaise a cherché à comprendre comment l'équipe de recherche prendrait en compte la question de l'efficacité des femmes politiques. Elle

a souligné que les réponses aux questions ayant trait à l'efficacité peuvent ne pas être objectives car « la personne interrogée répondra simplement oui ». Elle a fait remarquer qu'il était essentiel de mettre l'accent sur l'observation durant les débats au Parlement, au cours des réunions des conseils locaux et des conférences/réunions des partis, pour déterminer si les femmes exercent un pouvoir ou ont une influence sur les décisions.

- **Question de la diversité**

En ce qui concerne la question de la diversité, il a été noté qu'il existait un lien entre la diversité humaine et la diversité géographique. Par exemple, le Rwanda est certes un petit pays, mais il existe une certaine diversité géographique. On ne sait pas précisément si les femmes du Nord et du Sud ont les mêmes comportements ou si elles ont les mêmes chances de participer. Il convient donc d'examiner la question de la diversité géographique.

- **Positionnement du chercheur**

Pour ce qui est du positionnement du chercheur, il a été observé que les chercheurs auront toujours des positions, mais qu'elles ne devraient pas prévaloir sur les questions faisant l'objet de l'enquête. Dans de nombreux cas, les chercheurs imposent leurs propres idées. Ceci est un problème pour les chercheurs qui recherchent des données qualitatives, parce qu'elles ont tendance à être subjectives.

Une question a été soulevée pour savoir comment le chercheur peut savoir que l'information fournie est trompeuse. Il est possible que des informateurs clés, tels que des personnes à un haut niveau de prise de décision, donnent l'information qu'ils veulent faire entendre afin de ne pas compromettre leurs postes. Les chercheurs devraient se méfier de tels informateurs, d'où la nécessité de former les chercheurs avant le travail de terrain.

Dans une discussion sur la participation aux réunions, une participante a cité l'exemple de la RDC, où les personnes qui prennent la parole durant les réunions des comités parlementaires sont choisies à l'avance, la liste des intervenants étant remise au Président. On ne peut pas simplement prendre la parole. Une autre participante a soulevé la question des réunions fixées à des heures tardives, alors que les femmes ne sont pas en mesure de rester trop tard dans la soirée.

- **Neutralité des chercheurs**

Appuyant la triangulation des méthodes de recherche, une participante a fait remarquer que les chercheurs ne peuvent pas être neutres. Parfois, des femmes interrogées mentent uniquement pour répondre aux besoins supposés du chercheur. Il est donc vivement conseillé aux chercheurs de se méfier de tels informateurs. Il a été recommandé de former les chercheurs de manière appropriée pour qu'ils soient en mesure de saisir les questions clés, et de procéder à un test préliminaire du questionnaire afin de garantir son bien-fondé et sa capacité à obtenir l'information requise. De plus, les personnes qui parlent la même langue que les personnes interrogées devraient être identifiées et utilisées comme chercheurs.

- **Prise en compte du contexte dans lequel les femmes opèrent**

Il a été noté que le contexte dans lequel les femmes opèrent devait être pris en compte, en particulier les questions d'ethnies dans certains pays tels que le Burundi et le Rwanda.

- **Questions de biais et de préjugés**

Une des participantes du Rwanda a conseillé aux chercheurs d'être attentifs aux questions des biais et des préjugés par rapport à leur propre expérience. Elle a observé que presque tout le monde avait un avis sur la participation des femmes à la gouvernance. Elle a donné sa propre expérience en exemple. En menant une recherche sur l'intégration des sexes, elle a constaté que la plupart des femmes politiques n'étaient pas libres de discuter de questions ayant trait à leurs

fonctions/positions politiques. Elles répondaient avec beaucoup de méfiance et en restant sur la défensive. Peu de femmes peuvent parler librement de leur expérience et permettre la collecte d'informations. Elle a demandé si la recherche allait être menée au Rwanda durant les élections et a recommandé aux chercheurs d'être conscients du fait que les élections devaient avoir lieu en 2008. Il a été signalé que la même situation prévalait en Ouganda. Le gouvernement actuel est au pouvoir depuis 20 ans mais ne peut accepter de critiques sur son fonctionnement. En conséquence, les femmes ne sont pas en mesure de soulever des questions qui vont à l'encontre des positions du gouvernement en place.

- **Mixité**

Les chercheurs ont été vivement invités à être très attentifs et à prendre en considération les positions occupées par les femmes. En outre, les hommes devraient être consultés pour enrichir l'étude.

Session V: La voie à suivre

Une présentation a été faite sur la voie à suivre, ou sur les prochaines mesures à prendre à la suite de l'atelier de consultation, par Marren Akatsa-Bukachi, Directrice exécutive d'EASSI, et Ndèye Sow, Conseillère principale d'International Alert. Il a été indiqué qu'un consensus s'était dégagé entre toutes les participantes à la réunion pour procéder à la recherche.

5.1 Points à prendre en compte

1. Finaliser le rapport de l'atelier et le disséminer auprès des participantes.
2. Collecter les fonds pour la recherche.
3. Identifier les chercheurs, c'est à dire les deux chercheurs principaux et les chercheurs nationaux de chacun des quatre pays. Il a été spécifié que ce processus serait rigoureux.
4. Former les chercheurs pour mener la recherche dans chaque pays.
5. Tenir un atelier de validation national dans chaque pays.
6. Tenir un atelier de validation régional pour faire présenter les résultats de la recherche par les membres des équipes.
7. Publier et diffuser les résultats.

5.2 Établissement d'un Comité consultatif

La nécessité de nommer un comité consultatif d'environ 7 à 10 personnes a été soulignée, afin d'offrir un large appui technique à l'équipe de recherche. Le Comité devrait apporter son soutien à titre bénévole

5.2.1 Rôles proposés pour le Comité consultatif

Le Comité tiendrait les rôles suivants:

- Offrir un large soutien technique à l'équipe de recherche,
- Guider le projet de recherche,
- Identifier les lacunes et les mesures correctives,
- Apporter des idées analytiques,
- Faire des suggestions en ce qui concerne la dissémination des résultats de la recherche
- Assurer le contrôle qualité



Participant^{es} discutant de la voie à suivre

5.2.2 Critères suggérés pour la sélection des membres du Comité consultatif

Les critères retenus pour la sélection des membres du comité consultatif comprenaient:

- Multidisciplinarité/diversité des compétences,
- Capacité analytique,
- Certaines connaissances en matière de méthodes de recherche,
- Au moins un membre de chaque pays,
- Bonne connaissance des thèmes, notamment du féminisme, de la participation politique, des conflits et de la transition politique,
- Disponibilité tout au long de la période de recherche.

5.2.3 Membres proposés pour le Comité consultatif

Il a été demandé aux participantes d'identifier au moins une personne pour représenter chaque pays. Les noms suivants ont été proposés et approuvés par les membres:

1. Mme Jessica Nkuhe – Ouganda
2. Mme Beata Busasa – Rwanda
3. Mme Sabimbona Sabine – Burundi
4. Mme Aurélie Mulungula Bitondo – RDC

Les membres régionaux et internationaux du Comité consultatif seront identifiés ultérieurement.

5.3 Étapes clés du processus de recherche

Les suggestions suivantes ont été faites comme étapes à suivre dans le processus de recherche:

- Le Comité consultatif adopte un protocole qui doit être respecté en termes d'éthique, de sécurité, d'orientation et de principes.
- L'autorisation de mener la recherche doit être obtenue auprès des autorités locales.
- Identification des autres membres du Comité consultatif.
- Identification des chercheurs.

5.4 Rôle des participantes

Les participantes ont été invitées à jouer les rôles suivants:

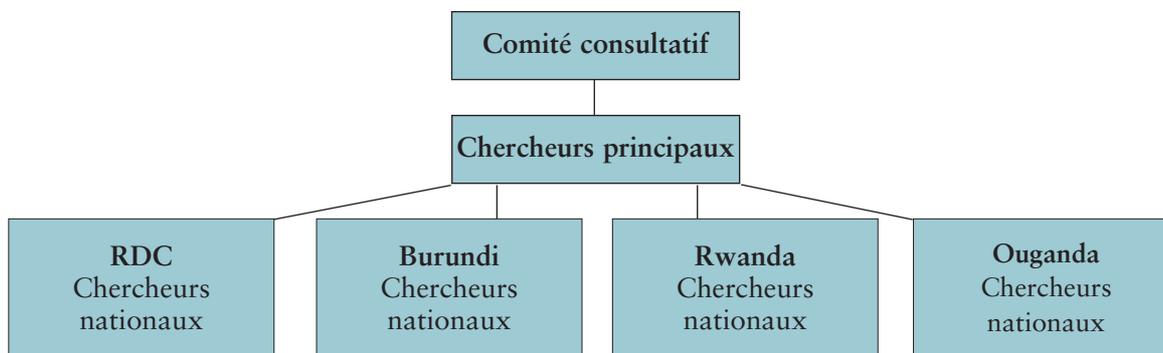
- Consultantes nationales,
- Principales personnes interrogées,
- Mobilisation de la communauté et d'autres personnes à sonder,
- Contacts locaux,
- Participantes aux ateliers de validation,
- Peuvent être membres du Comité consultatif sur la base des critères ci-dessus.

5.5 Chercheurs

Il a été indiqué que les chercheurs seront identifiés dans et hors de la région. Les chercheurs principaux devraient de préférence être bilingues et pourraient être au nombre de deux, un francophone et un anglophone. Ils seront assistés par des chercheurs nationaux.

5.6 Organigramme

La configuration du projet de recherche a été résumée dans un organigramme présenté ci-dessous:



La durée prévue pour la totalité du processus de recherche a été estimée à 24 mois, allant jusqu'en 2009.

Il a été suggéré de tenir, préalablement à l'atelier de validation régional, des ateliers de validation nationaux dans les différents pays, afin de valider l'information obtenue. Il a été indiqué aux membres que la recherche sera menée au niveau national, avec l'implication de toutes les participantes. Il a été proposé d'enrichir la recherche par des discussions avec des personnes ayant déjà accompli un travail similaire.

La question du financement a été soulevée. Il a été signalé que les fonds pour la première phase, à savoir le processus de consultation (les réunions de consultation et l'atelier) avaient été obtenus. Des fonds supplémentaires sont toutefois nécessaires pour mener la recherche proprement dite et les activités de suivi. Le processus de collecte de fonds est en cours et des donateurs potentiels ont été contactés. La nécessité d'élaborer une proposition de projet détaillée a été soulignée.

Le rôle d'EASSI et d'international Alert au sein du Comité consultatif, en tant qu'instigateurs du projet représente un autre sujet de préoccupation. Les participantes ont été informées du fait qu'EASSI et International Alert appuieraient le Comité et assureraient la coordination des activités de recherche, c'est-à-dire l'administration, la facilitation du processus de recherche et la collaboration étroite avec le Comité consultatif. Il a été suggéré de recourir à la discussion en ligne pour communiquer et informer les membres du Comité consultatif des progrès réalisés. Toutefois, la discussion en ligne a été considérée comme peu viable et difficile dans les cas où les personnes n'étaient pas bilingues. Les participantes ont donc été informées que les discussions en ligne n'étaient pas indispensables mais qu'il y serait fait recours si cela s'avérait nécessaire et pratique.

Les participantes ont demandé que les termes de référence pour les chercheurs leur soient communiqués, par exemple les catégories de groupes cibles, afin qu'elles soient en mesure d'identifier des moyens d'appuyer le processus dans leurs pays.

Session VI: Observations finales

Judy El Bushra a formulé les observations finales. Elle a complimenté les participantes pour leur bonne compréhension de la question de la participation politique des femmes et a brièvement résumé les questions couvertes au cours des trois jours. Les questions ont été classées en cinq thèmes majeurs: les facteurs qui affectent la participation politique des femmes, les stratégies qui visent à la rehausser, quelques questions ouvertes, le processus de recherche et les conclusions.

Facteurs affectant la participation politique des femmes

Ils ont été classés en facteurs politiques, sociaux et personnels:

Contexte politique

- Sélection des représentantes (votes, cooptation, nomination);
- Système de parti;
- Gouvernance (obligation de rendre des comptes de la part des structures de l'autorité);
- Instruments juridiques (internationaux, régionaux et nationaux);
- Mécanismes et institutions politiques formels qui offrent des espaces aux femmes.

Contexte social

- Culture, traditions, patriarcat;
- Attitudes envers les femmes au niveau de la prise de décisions;
- Rôle des médias;
- Rôle des institutions religieuses;
- Pauvreté, faible niveau d'éducation et de santé.

Facteurs personnels

- Qualités: transparence, engagement continu envers les intérêts des femmes, liens avec les mandants;
- Efficacité: compétences et connaissances, capacité à traiter avec le pouvoir, positionnement stratégique;
- Pressions professionnelles et personnelles de la vie parlementaire et institutionnelle (manipulation politique, exploitation sexuelle);
- Capacité à équilibrer les pressions professionnelles et familiales

Stratégies visant à rehausser la participation des femmes à la vie politique

- Établir un cadre institutionnel en premier lieu;
- Vigilance externe;
- Synergie entre divers éléments;
- Solidarité avec et entre les femmes à des postes de prise de décision;
- Assurer pour tous l'instruction civique et la formation en genre
- Former les femmes à la politique;
- S'inspirer des expériences des pionnières.

Questions ouvertes

Judy El Bushra a soulevé quelques questions ouvertes, dont les suivantes:

- Les conflits créent-ils de nouvelles opportunités pour les femmes? Dans quelles circonstances?
- Le parcours des femmes dans les conflits violents modifie-t-il les attitudes à leur égard?
- Impact – comment la participation des femmes contribue-t-elle à la paix?
- Périodes de transition – la politique et l'investissement aident-ils? La participation politique signifie-t-elle la participation au parlement?
- Qu'attendons-nous des femmes qui occupent des postes de pouvoir – qu'elles représentent les autres femmes? Qu'elles encouragent l'intégration?
- Existe-t-il d'autres niveaux de participation des femmes – dans le ménage, par exemple?
- Les chiffres sont-ils importants?
- Où les hommes entrent-ils en jeu?

Judy El Bushra a mis l'accent sur l'importance que revêtait l'attachement à la recherche féministe et a indiqué que les méthodes choisies devaient créer les conditions dans lesquelles les chercheurs peuvent faire ressortir les situations réelles dans la vie des femmes, sans compromettre les personnes interrogées ou les buts de la recherche.

Dans ses remarques finales, Judy El Bushra a déclaré: « Nous parlons de pouvoir, ici, ni plus, ni moins – de participation visant la transformation. » Elle a remercié les facilitatrices et les participantes pour les larges débats approfondis qu'elles ont menés sur la question de la participation politique des femmes. Elle a fait part de son vif désir de mener la recherche dans les quatre pays et a noté que dans l'ensemble, les objectifs de l'atelier avaient été atteints.

Annexe I: Discours officiel d'ouverture du Dr Akinyi Nzioki, Présidente, EASSI

Membres du personnel d'International Alert, Madame Judy El Bushra Directrice du Programme des Grands Lacs à International Alert, Mesdames les députés, Madame le Gouverneur de la Province de Rutana au Burundi, éminents invités, Mesdames, Messieurs. J'aimerais profiter de cette occasion pour vous souhaiter la bienvenue à cette réunion, qui est d'une importance capitale pour la région des Grands Lacs.

Cette consultation arrive en temps opportun, car la participation et la représentation des femmes en première ligne des processus visant à la démocratie et à la paix revêtent une importance cruciale. Le conflit est un domaine prioritaire pour EASSI, car sur les huit pays où nous opérons, six ont connu des conflits armés: le Rwanda où il y eu un génocide, le Burundi, la Somalie, l'Éthiopie, l'Érythrée et l'Ouganda; le Kenya et la Tanzanie sont également en train d'envoyer des signaux inquiétants. Les conflits dans les pays qui entourent la région, au Congo et dans le sud du Soudan, par exemple, affectent également nos activités, bien qu'EASSI n'opère pas dans ces pays.

La guerre brutalise la société. Elle détruit les infrastructures, ruine les perspectives de développement et prive les familles de leur capacité à être économiquement productives. La véritable expérience de la guerre, ce ne sont pas les bombardements, etc., même si c'est cela qui est médiatisé. La guerre, c'est ce qui se passe par la suite; les années de souffrance et de désespoir, ou les efforts en vue de reconstruire ce qui a été détruit. Les femmes maintiennent la cohésion des familles en jouant souvent un rôle clé dans la production alimentaire et dans d'autres activités économiques. La guerre disloque et perturbe ces schémas de responsabilités en les rendant infiniment plus difficiles à remplir.

Pour que les femmes soient en mesure d'influer sur les décisions qui affectent leur vie et celle de leur famille, le renforcement de leur autonomie politique, sociale et économique doit faire partie de l'idéal démocratique qui contribue au développement durable. En effet, puisque les femmes constituent plus de la moitié de la population, le développement durable ne peut être réalisé sans elles. La démocratie, la paix et le développement doivent donc être perçus comme renforçant des objectifs essentiels à la réalisation de l'égalité entre les sexes.

On assiste, à l'échelle mondiale et dans la région des Grands Lacs, à une recrudescence des conflits armés entre États et au sein des États, exacerbés par les menaces croissantes qui pèsent sur la sécurité humaine et par la prolifération des petites armes et des armes légères. Des relations de pouvoir inégalitaires, le manque d'accès aux ressources, l'intolérance et l'absence de respect des droits et des libertés individuels, alimentent les conflits armés et d'autres formes de conflits.

En 1995, le Programme d'action de Beijing avait identifié les effets des conflits sur les femmes comme un de ses 12 domaines critiques. Le Programme affirmait la nécessité de rehausser la participation des femmes dans la résolution des conflits et la consolidation de la paix, à des niveaux de prise de décision. Il recommandait également des actions stratégiques devant être menées par les gouvernements, la communauté internationale, le secteur privé et les ONG en vue d'assurer la protection adéquate des femmes et des enfants durant les conflits armés. Ces recommandations découlaient essentiellement de la perception des femmes comme « victimes » des conflits armés. Toutefois, plus récemment, les contributions actives et positives que celles-ci apportent à la paix et à la résolution des conflits ont également été reconnues. En conséquence,

la Résolution 1325 (2000) du Conseil de Sécurité des Nations-Unies a lancé un appel urgent à la participation « égale » et à la pleine implication des femmes dans tous les efforts visant le maintien et la promotion de la paix et de la sécurité, et il a mis l'accent sur le rôle des femmes dans la prise de décision eu égard à la prévention et à la résolution des conflits.

Pour ce qui est de la participation des femmes à la vie politique, un des moyens les plus décisifs mais les plus controversés de garantir que les femmes sont représentées parmi les responsables élus, c'est l'adoption de quotas qui réservent des sièges aux femmes. Les quatre pays étudiés ont tous mis en place une politique de discrimination positive, comme un des principes visant à garantir aux femmes une participation d'au moins 30 % à la prise de décision. Des pays comme la RDC sont allés plus loin pour instaurer une parité de 50/50. Les discussions au cours de cette consultation porteront en partie sur la question de savoir si cela est souhaitable ou non. J'ai lu avec un vif intérêt le rapport de mission rédigé par EASSI et International Alert et noté que dans les quatre pays, les questions portant sur la discrimination positive n'étaient pas perçues comme la panacée pour la participation politique des femmes. En fait, dans certains cas, la discrimination positive était perçue comme ayant un effet dissuasif, empêchant les femmes d'être candidates à des sièges politiques simplement parce que le gouvernement leur avait affecté des sièges aux fins de la discrimination positive.

Concernant le pourcentage de femmes en politique dans ces quatre pays, le Rwanda vient en tête, avec 48,8 %, suivi du Burundi, avec 30,5 % et de l'Ouganda, avec 29,8 %; même s'il ne fait pas partie du secteur étudié, le Kenya a un faible classement, avec 7,3 %, et il n'y a pas de statistiques pour la RDC. Ceci est déjà une analyse des écarts, qu'il faudra développer davantage à travers la recherche afin de déterminer les raisons pour lesquelles la prescription de la participation des femmes est si invisible qu'elle n'est même pas documentée.

Au moment même où nous parlons, la paix dont nous jouissons dans la région est de plus en plus menacée. Des hostilités sont déclenchées tout autour de nous par intermittence. À peine un mouvement s'est-il apaisé qu'un autre éclate. Les pressions sur les femmes sont encore plus fortes lorsqu'elles sont obligées de fuir avec les personnes à leur charge; plus de 80 % des personnes déplacées sont des femmes et des enfants. Les femmes sont, en outre, exposées au viol et à l'exploitation sexuelle, qui sont des pratiques courantes en temps de guerre. Ces types de souffrances infligent des blessures psychologiques qui restent cachées et qui sapent gravement la capacité à la fois des femmes et des communautés à se rétablir. Toutefois, les femmes ne sont pas les seules victimes.

Les femmes sont souvent des actrices clés dans la négociation de la paix. Pendant des générations, elles ont servi d'éducatrices pour la paix. Elles jouent un rôle crucial dans la préservation de l'ordre social lorsque les communautés s'effondrent. Toutefois, une fois la paix rétablie, elles sont reléguées à la cuisine. C'est parce que la paix est perçue comme la chasse gardée des dirigeants et des chefs d'État. Aucun des chefs d'État des quatre pays n'est une femme. Même dans les discussions de paix en cours à Juba, les femmes ont eu à se battre pour se rendre sur place et prendre part aux discussions. Elles sont présentes en tant qu'observatrices, lobbyistes, et ne se retrouvent pas autour des tables de négociation pour la paix. La négociation de la paix étant une démarche très politique, les femmes sont un élément crucial dans ce processus. Les accords de paix, les premiers stades du redressement et la gouvernance post-conflit fonctionnent mieux quand les femmes sont impliquées. Les femmes jouent un rôle déterminant en partie parce qu'elles adoptent une approche plus inclusive de la paix et de la sécurité et qu'elles prennent en compte des questions sociales et économiques clés, fondamentales pour la paix durable, qui autrement seraient ignorées. La question est non seulement de savoir ce que les femmes peuvent apporter à la consolidation de la paix, mais aussi ce que la consolidation de la paix peut faire pour promouvoir les droits de la femmes et l'égalité entre les sexes – en transformant les structures sociales afin qu'elle ne reproduisent pas l'exclusion et la marginalisation qui sous-tendent les conflits.

Les femmes sont conscientes des coûts de la guerre: ce que c'est que d'être victime de violence sexuelle destinée à détruire des communautés, d'être déplacée, de fuir en abandonnant son foyer et ses biens, d'être exclue de la vie publique et de ne pas être considérée comme une citoyenne à part entière. La consolidation de la paix doit comprendre la fin de l'impunité pour les auteurs de violences sexuelles et l'imposition de coûts politiques et économiques élevés à ces personnes. Il faudrait, de plus, veiller à ne pas les rétribuer en leur donnant le pouvoir ou en les nommant à des postes de haut rang à la suite des accords de paix négociés.

Si les impacts des conflits armés à travers le monde ont une similitude choquante, caractérisée par la mort, le handicap, le viol, le déplacement, les familles séparées et la destruction économique, les expériences des femmes ne sont pas uniformes. Il y a lieu de faire ressortir des contextes individuels plus visibles. Les témoignages révèlent les points de vue des femmes en tant que combattantes, participantes, réfugiées, victimes prises entre des factions belligérantes, organisatrices pour la paix, aides à la réhabilitation, mères, parentes et partenaires de personnes décédées. Bien après la fin du conflit, ses conséquences continuent de se faire sentir et les femmes assument de nouveaux rôles et des responsabilités supplémentaires, elles s'occupent des enfants traumatisés tout en cherchant des moyens de rompre le cycle de la violence et de la vengeance.

C'est ce que la recherche doit faire ressortir. Comment passer de la négociation de la paix à la négociation de notre place dans la politique, avec des rôles clés dans les processus de gouvernance?

La Résolution 1325 (2000) fait aux femmes à travers le monde la promesse de protéger leurs droits et de supprimer les obstacles à leur participation sur un pied d'égalité et à leur plein engagement dans le maintien et la promotion d'une paix durable. Cette promesse doit être tenue. Pour réaliser les buts énoncés dans la résolution, la volonté politique, l'action concrète et la responsabilisation de l'ensemble de la communauté internationale sont nécessaires.

Je vous souhaite de bonnes discussions et je déclare cette consultation officiellement ouverte.

Annexe II: La participation des femmes à la transition politique dans la région des Grands Lacs en Afrique

Rapport sur les consultations menées en Ouganda, au Burundi, au Rwanda et en RDC (août – septembre 2006)

De Marren Akatsa-Bukachi (EASSI)
Gloriosa Bazigaga (International Alert)
Ndèye Sow (International Alert)

I. Introduction

EASSI (Initiative pour le Progrès de la femme dans la Sous-région de l'Afrique Orientale) et International Alert, ont tenu une série de consultations préliminaires avec un échantillon d'organisations féminines du Burundi, du Rwanda, de l'Ouganda et de la RDC, en août et septembre 2006. Ces consultations étaient la première étape d'un projet de recherche régional plus large qui vise à évaluer la participation des femmes à la transition politique dans chacun de ces quatre pays clés des Grands Lacs en examinant spécifiquement les mécanismes et les processus mis en place par les gouvernements en vue de la promotion des femmes.

Les quatre pays clés de la région des Grands Lacs, à savoir le Burundi, le Rwanda, l'Ouganda et la RDC, ont tous mené, ou sont en train de mener, un processus de transition politique. L'Ouganda a été le premier pays de la région à connaître une transition politique, en 1986, à la suite de la victoire militaire de la National Resistance Army (NRA, Armée de résistance nationale), qui a abouti à la prise de pouvoir par le National Resistance Movement (NRM, Mouvement de résistance nationale). La transition politique au Rwanda a débuté en juillet 1994, avec le renversement du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement (MRND) par le Front Patriotique Rwandais (FPR) et a pris fin en juillet 2003, avec les élections présidentielles et législatives et le référendum sur le projet de Constitution. La signature des Accords de paix d'Arusha et de Sun City, en 2000 et 2003, ont marqué le début de la transition au Burundi et en République démocratique du Congo, respectivement. Les deux pays ont adopté une nouvelle Constitution et tenu des élections générales, en septembre 2005 pour le Burundi, et juillet 2006 pour la RDC.

Les femmes ont tiré profit de ces changements politiques. Une des évolutions significatives pour elles a été l'accroissement de leur participation à la prise de décision au sein des gouvernements de transition post-conflit de la région. Ceci a été réalisé essentiellement par l'intermédiaire de mécanismes de discrimination positive, en particulier par des systèmes de quotas et de cooptation. Les constitutions adoptées par les quatre pays durant les périodes post-conflit et de transition comprennent des dispositions visant à mettre en place des quotas d'au moins 30 % de représentation féminine dans les institutions étatiques. En RDC, la constitution post-transition, adoptée par référendum en décembre 2005, est allée jusqu'à garantir une parité hommes/femmes de 50-50.

En dépit de ces progrès significatifs, les défis auxquels les femmes sont confrontées restent considérables. Par exemple, comment traduire ces avancées en changement de statut des femmes à tous les niveaux de la société? Quel sont le rôle et la position des femmes dans les partis politiques et dans les systèmes de partis? Quelles sont les liens entre les femmes politiques et le mouvement des femmes, et la société civile dans son ensemble? Comment renforcer ces connexions? Comment ces femmes peuvent-elles devenir agents du changement pour les autres femmes, afin que leur participation politique se traduise par une victoire plus large pour toutes les femmes? Comment préserver ces acquis, en gardant à l'esprit le fait que des politiques véritables visant l'égalité entre les sexes ne sont viables que si elles sont élaborées et mises en œuvre

dans un contexte de réformes démocratiques? Et, plus important encore, comment l'accroissement de la participation des femmes dans la prise de décision politique contribuera-t-il au retour à la paix et à la sécurité dans la région?

Ce sont ces questions qui ont servi de base aux discussions durant les consultations.

II. Résultats des consultations

Les organisations que nous avons consultées ont identifié une large gamme de questions. Si certaines de celles-ci étaient uniques et particulières à chaque pays, un certain nombre étaient également communes. Ces questions communes sont présentées ci-dessous comme les questions sélectionnées pour former le noyau central de la recherche. Les questions communes sont mises en contexte, en fonction des divers points de vue des pays.

1. Limites de la discrimination positive

La discrimination positive concernant la participation politique des femmes est ressortie avec force dans les discussions de tous les groupes, qu'il s'agisse des femmes vivant en milieu rurale avec lesquelles nous avons eu des échanges, de femmes politiques, de responsables étatiques, de chercheurs, d'universitaires, de dirigeantes d'ONG et de membres d'organisations de la société civile.

L'Ouganda a l'expérience la plus longue en matière de discrimination positive. Instaurée après l'adoption de la Constitution de 1995, elle avait accordé aux femmes près de 25 % des sièges au Parlement et 30 % des postes dans les gouvernements locaux. Cet exemple fut par la suite suivi par le Rwanda, qui est fier d'être à présent l'un des pays ayant le plus grand nombre femmes parlementaires, avec 48,9 %, et qui figure au nombre des pays qui enregistrent le plus de succès dans la participation politique des femmes.

La discrimination positive en faveur des femmes a également été introduite au Burundi et en RDC. Un quota de représentation de 30 % pour les femmes a été incorporé dans la Constitution burundaise adoptée par référendum en juillet 2005. À la suite des élections de septembre 2005, 35 % et 31 % de sièges au Sénat et à l'Assemblée nationale, respectivement, ont été investis par des candidates, alors que 7 des 20 postes ministériels sont occupés par des femmes politiques. En RDC, qui n'a pas adopté la discrimination positive en faveur des femmes à travers des systèmes de quotas et de cooptation, la Constitution post-transition est néanmoins une avancée majeure dans la mesure où elle garantit la parité hommes/femmes au sein des institutions publiques.

Au vu des variations de durée de ce que l'on peut considérer comme des périodes de stabilité politique dans les pays que nous avons visités, nous avons constaté que les femmes s'interrogent avec force sur le concept de discrimination positive, indépendamment de la durée de sa période de mise en pratique dans leurs pays. En outre, un nombre croissant d'hommes politiques, mais également d'hommes ordinaires, contestent et s'opposent au principe de discrimination positive en faveur des femmes.

En Ouganda, par exemple, la déception commence à s'installer. Les femmes se demandent si la discrimination positive n'est qu'une façade destinée à leur donner un sentiment trompeur de sécurité. Elles estiment que les Ougandaises n'en ont pas vraiment profité, en particulier compte tenu du fait que le Domestic Relations Bill⁷ qui est un instrument législatif extrêmement important pour elles, n'a pas été votée au Parlement et que les discussions et le lobbying sur ce texte n'ont pas semblé susciter le soutien massif des femmes parlementaires. Selon certaines, la qualité a été sacrifiée à la quantité, car les femmes politiques sont de plus en plus en concurrence pour tenter d'occuper des sièges réservés par la discrimination positive, évitant ainsi d'avoir à rivaliser avec les hommes pour des sièges ouverts. Certaines ont donc choisi la survie politique

plutôt que le risque de perdre leur siège. Dix ans après l'instauration de la discrimination positive, les visages au Parlement n'ont pas beaucoup changé. Certaines ont donc estimé qu'il y avait lieu de contester cette mesure symbolique.

Au Rwanda, qui se targue actuellement d'avoir l'un des pourcentages les plus élevés de femmes parlementaires au monde, un nombre croissant de femmes et d'hommes contestent la valeur d'un tel pourcentage de femmes dans les institutions. Beaucoup considèrent que la promotion de la participation politique des femmes au travers de la discrimination positive ne devrait être qu'une stratégie à court terme et que des mécanismes alternatifs devraient être mis en place pour aider les femmes à dépasser progressivement la discrimination positive.

Il existe un sentiment similaire en RDC, où les femmes ne sont pas en faveur de la discrimination positive, en particulier des systèmes de quotas. Les Congolaises se méfient résolument de leurs hommes politiques et craignent qu'en cas d'adoption de la discrimination positive, les partis ne nomment que les femmes qui leur sont loyales et qui ne défendent pas les problèmes des femmes. Pour les Congolaises, la discrimination positive dans le contexte politique actuel du Congo favoriserait le clientélisme, une pratique largement utilisée par l'ancien Président Mobutu, avec la nomination de femmes et d'hommes de son propre parti ou de sa propre famille à des postes politiques clés.

2. Responsabilisation des femmes cooptées à des postes politiques

Cette question est ressortie avec beaucoup de force au Burundi, en particulier, où un nombre significatif de femmes hautement qualifiées et expérimentées qui ont initié le mouvement des femmes, ont été admises par cooptation au sein d'institutions politiques. Cela a non seulement contribué à l'affaiblissement du mouvement des femmes, qui a perdu certains de ses partisans les plus fervents et les plus puissants, mais a également créé des tensions entre les organisations féminines et les femmes au sein des institutions. Les attentes très fortes des femmes à l'extérieur ont fait peser de lourdes pressions sur les femmes politiques. Les femmes des deux côtés ont estimé être en mesure de joindre leurs forces pour travailler en étroite collaboration durant les négociations de paix et la période de transition, afin de faire pression en faveur de l'agenda des femmes et de garantir leur participation. Elles n'ont toutefois pas été en mesure de préserver ce front uni après les élections de 2005. Nombre de femmes de la société civile accusent à présent les femmes politiques d'être plus proches de leurs propres partis politiques que du mouvement des femmes. Comme il a été dit durant une réunion au Burundi: « les deux groupes ne partagent plus la même vision et les mêmes intérêts. Les femmes qui ont été cooptées ou élues dans les institutions politiques se perçoivent en tout premier lieu comme des femmes politiques. Leur allégeance va à leur parti politique, et non au mouvement des femmes dont la plupart sont issues.⁸

Des tensions similaires ont été perçues dans les trois autres pays. Ces divisions expliquent en partie le déclin notable du mouvement des femmes dans la région, un mouvement qui a perdu de son dynamisme et de sa détermination dans la période post-transition. Elles pourraient également être imputées à la nature des institutions et des systèmes politiques au sein desquels les femmes ont à opérer. Les réformes visant à promouvoir la participation politique des femmes n'ont pas été accompagnées de mécanismes et de réformes visant à transformer de manière égale la nature du cadre politique et institutionnel, qui reste dominé par les hommes et fondé sur le clientélisme. Les femmes se sentent constamment mises à l'épreuve au sein du parlement ou du gouvernement et ont très peu de marge de manœuvre, contrairement à leurs homologues de sexe masculin, qui peuvent exercer leurs fonctions sans rencontrer de préjugés et de stéréotypes sexospécifiques et sans avoir à les prendre en compte.

3. Nature patriarcale du cadre institutionnel et des systèmes politiques

Tout au long des visites, la nécessité de remettre en cause les systèmes politiques et les cadres

institutionnels a été manifeste. On peut voir que les gouvernements ont mis en place les cadres nécessaires pour la participation politique des femmes. Ce qui manque toujours, toutefois, ce sont les mécanismes pour la mise en œuvre de ces cadres. Dans tous les pays, il a été remarqué qu'en dépit des progrès substantiels réalisés, les objectifs fixés pour les femmes dans la prise de décision n'ont pas été réalisés.

Il a été dit, en Ouganda, que le pays semblait recycler les dirigeantes qui entrent au parlement au titre de la discrimination positive. L'institution du multipartisme n'a apparemment pas changé cet état de choses. En RDC, la parité de 50/50 entre les sexes énoncée dans la Constitution est utilisée à terme pour narguer les femmes plutôt que pour améliorer leur participation politique. Aucun mécanisme n'a été mis en place pour la mettre en œuvre. Au Burundi, la guerre des clans a été menée jusqu'au Parlement. On ne voit pas clairement quels mécanismes ont été mis en place pour garantir que la discrimination positive sert vraiment les fins auxquelles elle a été établie: faire en sorte que les problèmes des femmes soient entendus au Parlement et que des politiques prenant en compte les questions de genre promulguées et mises en application.

Il y a de nombreux obstacles à la participation des femmes aux processus électoraux. La représentation d'au moins 30 % prévue pour les femmes, énoncée dans les constitutions des quatre pays et en particulier la parité entre les sexes en RDC, n'est pas reflétée dans les lois électorales. Les partis politiques sont dominés par les hommes et organisés autour des intérêts masculins, et les femmes se trouvent souvent confinées dans les bas échelons des partis. En RDC, les partis politiques et l'Assemblée nationale ont rejeté l'adoption des listes électorales bloquées et zébrées, plus propices à l'élection de femmes candidates que les listes ouvertes. Le système des listes fermées et zébrées a également été rejeté au Rwanda et au Burundi. Toutefois, au Rwanda, les partis politiques sont tenus par la loi de prendre les femmes en compte et d'apporter un soutien politique et logistique aux candidates durant les élections. Ce n'est pas le cas dans les autres pays visités.

En RDC, seul un faible pourcentage de femmes a été élu aux élections parlementaires nationales et provinciales, qui se sont déroulées durant le second semestre de 2006. Les femmes ne comptent que pour 8,4 % de la nouvelle Assemblée nationale, ce qui est un recul par rapport à l'Assemblée de transition précédente, qui comptait 12 % de femmes. Les femmes ont cité comme un grave handicap le manque de fonds pour défendre leur candidature et pour mener des campagnes adéquates. Par exemple, le dépôt exigé pour les candidats à la présidence était de 50.000 dollars US. La faible implication des femmes dans les partis politiques exacerbe encore le problème. De nombreuses femmes se sont présentées en tant que candidates indépendantes, ce qui a réduit leurs chances d'être élues car le code électoral est plus favorable aux candidats des partis politiques. Les femmes ont également été désavantagées car leur niveau d'alphabétisation était plus faible et elles n'étaient pas en mesure d'entrer en concurrence avec des hommes plus instruits. De même, le nombre de candidats les a pénalisées. À Uvira, dans l'est du pays, il y avait, pour un siège à l'Assemblée nationale, 117 candidats, dont seulement neuf étaient des femmes. De nombreuses candidates ont pâti de leur manque de connexions avec des femmes de la communauté et avec des organisations féminines communautaires. Les femmes constituaient 64 % de l'électorat durant les élections législatives, mais n'ont pas voté pour les candidates. De fait, 78 % des femmes à travers le pays ont voté pour des hommes. Au Sud-Kivu, le pourcentage était de 82 %. Les femmes ont voté en fonction de leur ethnie, car ce sont les hommes du groupe ethnique, du clan, de la communauté et de la famille qui leur ont indiqué comment voter.

Une autre menace notable sur laquelle il serait bon de s'interroger, c'est le rôle de l'église, qui a servi, en particulier en RDC, à discréditer la participation des femmes. À Bukavu, des campagnes de calomnie féroces ont été menées contre certaines candidates, dont la moralité était mise en cause. Ces campagnes étaient orchestrées par des candidats rivaux, avec le plein appui et la pleine participation de l'Église catholique. De même au Rwanda, l'Église catholique s'est fortement

opposée à la participation des femmes à la vie politique et a envoyé une lettre ouverte au gouvernement demandant la suppression de la représentation de 30 % de femmes prévue dans la Constitution post-transition.

Il existe un lien direct entre le faible statut des femmes dans la société des quatre pays et leur marginalisation constante dans les processus politiques. Le droit coutumier continue de régir la vie quotidienne des femmes de la région. La violence sexospécifique s'est intensifiée et a pris de nouvelles formes, en particulier dans les zones de conflit; d'autre part, le VIH/Sida a réduit à néant nombre des fragiles avancées qui avaient été réalisées.

4. Paix et participation politique des femmes

La question de la corrélation entre la participation politique des femmes et le processus de paix a été présentée comme un sujet nécessaire à débattre. De fait, une des questions au centre de cette recherche est de savoir si l'accroissement du nombre de femmes dans les organes de prise de décision se traduit effectivement par davantage de paix et de sécurité dans la région des Grands Lacs; et si tel est le cas, comment mesurer l'impact de la présence accrue des femmes?

Il a été reconnu qu'il est réellement trop tôt pour répondre de manière précise à ces questions, en particulier au Burundi, en RDC et même au Rwanda, où des politiques visant à promouvoir la participation des femmes n'ont été adoptées que depuis peu. Cependant, en Ouganda, où les femmes participent à la politique proprement dite depuis plus longtemps, cette question est cruciale, car la partie nord du pays est en conflit depuis 20 ans, avec les violences qui y sont associées: des fillettes sont enlevées pour devenir les « épouses » des chefs de la l'Armée de Résistance du Seigneur; celles qui sont laissées en arrière sont mutilées, leurs membres, leurs lèvres ou leurs oreilles sont coupées.

Les femmes que nous avons rencontrées ont été essentielles pour le retour de la paix et de la sécurité au sein de leur communauté. Dans de nombreux cas, elles ont été les premières à ignorer les clivages ethniques et politiques pour inciter les différents camps à dialoguer. Au Burundi, par exemple, les femmes d'ABANIKI⁹ ont joué un rôle clé dans la reconstruction du quartier détruit de Kinama, en Mairie de Bujumbura. Kinama, un quartier majoritairement tutsi, avait été particulièrement touché par la guerre et nombre de ses résidents avaient fui lorsque les combats avaient éclaté. Les femmes ont été les premières à revenir dans le quartier et ont encouragé d'autres résidents à faire de même. Elles ont lancé des appels, au travers d'émissions radiophoniques, pour le retour des résidents non seulement à Kinama mais également dans les quartiers voisins, en particulier à Kamenge, une zone majoritairement hutu. Les femmes ont contribué à la reconstruction de l'administration locale, qui avait été totalement détruite lorsque les agents de administratifs locaux, en majorité des hommes, avaient quitté Kinama. Les femmes ont initié les premières discussions au cours desquelles elles ont débattu des mécanismes à mettre en place pour garantir un retour harmonieux à l'ordre et à la sécurité dans la communauté. Aujourd'hui, les femmes continuent de jouer un rôle important, en particulier dans les systèmes administratifs et judiciaires locaux. Certaines ont été nommées « chefs de quartier » et « chefs de cellule », des postes qui, avant la guerre, n'étaient pas occupés par des femmes au sein de la communauté.

Au Rwanda, on nous a rappelé le rôle primordial joué par les femmes dans la reconstruction du pays, après le génocide de 1994. Les femmes ont néanmoins fait remarquer qu'elles sont toujours largement exclues des négociations de paix formelles et des discussions sur le cessez-le-feu. La prise de décision dans les discussions sur la paix se fait généralement au niveau des chefs d'État. Il n'y a actuellement aucune femme chef d'État dans les quatre pays; par conséquent, lorsque des accords sont passés, les femmes ne sont pas assises à la table de négociation pour apporter leurs idées et contester les décisions défavorables. En outre, la résolution 1325, qui promeut la participation des femmes dans les négociations de paix, la reconstruction post-conflit et le

processus politique, n'est ni au cœur des préoccupations des gouvernements que nous avons visités, ni au cœur des préoccupations des femmes qui siègent actuellement au Parlement dans les quatre pays. Les organisations féminines elles-mêmes ne sont informées ni de la résolution 1325, ni des voies et moyens de la mettre à contribution.

Ceci soulève la question difficile de savoir comment les femmes vont préserver les progrès politiques qu'elles ont réalisés. De fait, même au Rwanda, actuellement classé comme le pays ayant les meilleurs résultats en termes de participation politique des femmes, il semble y avoir un sérieux recul. Le mécanisme qui avait été mis en place pour la promotion des femmes a été en partie réduit. Nous avons appris que le personnel du ministère chargé de la promotion du genre et de la famille a été réduit de 75 à cinq personnes et qu'il consiste actuellement en une unité restreinte logée au Bureau du Vice-président. Nous avons été informées du fait que ceci était dû en partie à la réforme de l'administration centrale, imposée au Gouvernement rwandais par la Banque mondiale. D'autre part, la Journée internationale de la femme, qui auparavant réunissait chaque année les femmes de tout le pays, a été déclassée pour être célébrée dans diverses institutions, derrière des portes closes.

Nous avons discuté du recours à des instruments régionaux tels que le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes¹⁰ ainsi que la Déclaration solennelle sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique,¹¹ qui peuvent renforcer les arguments en faveur de la participation des femmes. Le Rwanda est toutefois le seul pays, parmi les quatre, à avoir ratifié le Protocole sur les droits des femmes. Durant la période de transition, au Burundi, les femmes parlementaires ont fait pression sur leur gouvernement en vue de la ratification du Protocole, mais sans succès.

Les femmes ont identifié les faiblesses et les insuffisances au sein de leurs propres rangs. En RDC, elles ont mentionné le manque de stratégies claires, de compétences, de professionnalisme et de confiance en soi. Elles ont constaté que l'environnement autoritaire au sein duquel elles doivent opérer est peu propice à l'émergence d'un mouvement dirigeant féminin fort et indépendant et empêche la solidarité entre femmes. Selon elles: « il ne nous est pas facile d'utiliser le mot démocratie. »¹²

Il n'y a donc pas d'effort visible déployé actuellement par les gouvernements de la région pour lier la participation politique des femmes et les processus de paix, ou pour conférer aux femmes un rôle à plus long terme dans les processus de paix dans la région des Grands Lacs.

5. Sécurité et participation politique des femmes

Les questions de sécurité ont été débattues dans l'optique de l'environnement des conflits. La question est de savoir si l'insécurité qui prévaut dans la région est un obstacle à la participation politique des femmes. Nous avons remarqué, dans notre discussion, que c'est un domaine qui n'a pas été examiné de manière approfondie.

Bien que la région connaisse un renforcement de la sécurité, la violence continue de faire partie de la vie quotidienne des femmes, en particulier dans l'est de la RDC, dans le Nord Ouganda et dans certaines parties du Burundi. La circulation importante des petites armes et la détention d'armes légères par la population civile constituent des menaces majeures pour la sécurité des femmes. Au Burundi et en RDC, la présence d'armes légères a été liée à la hausse de la violence conjugale dans les communautés rurales. Il est clairement ressorti de nos discussions que la persistance de la guerre et de la violence a affecté la participation des femmes à la vie politique, car celles-ci ont exprimé leur crainte de faire de la politique en raison de l'insécurité. L'absence de sécurité a également eu des répercussions sur la mobilité des femmes, et les dirigeantes ont parlé de la difficulté d'établir le contact avec les femmes dans les communautés locales. Les femmes ont indiqué qu'elles ont agi en prenant de grands risques personnels, afin d'instaurer un dialogue entre les factions en guerre à leurs propres niveaux nationaux. En République

Démocratique du Congo, les femmes militant pour la paix ont été menacées physiquement par les milices Maï-Maï lorsqu'on les a vues en pourparler avec les militaires du Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD), afin de mettre un terme à la violence et aux exactions contre les femmes. Elles ont reçu des menaces similaires du RCD lorsqu'elles ont tentaient d'entrer en contact avec les seigneurs de guerre des Maï-Maï. Les femmes ont également parlé des activités politiques qui ont lieu à des horaires particuliers, par exemple à tard de la soirée, auxquelles elles n'étaient pas en mesure de participer parce qu'il est dangereux, pour les femmes, de se trouver dehors.

Certaines femmes engagées dans la politique ont subi des violences de la part d'hommes de leur propre famille. En RDC, on nous a parlé de femmes qui avaient été battues ou répudiées par leur mari, parce qu'elles avaient assisté à des réunions politiques ou à des activités connexes. Au Burundi, une femme élue dans l'administration locale avait été contrainte de divorcer.

III. Discussions sur le contenu et la méthodologie de la recherche

Les femmes que nous avons rencontrées ont trouvé que la recherche était pertinente et qu'elle arrivait au bon moment. Des recherches sur la participation politique des femmes, en particulier dans les processus électoraux, ont été menées dans le passé par divers chercheurs ou institutions en Ouganda, au Burundi et au Rwanda. Il a toutefois été reconnu que cette recherche spécifique apportera de la valeur ajoutée pour les raisons suivantes:

- Le lien spécifique établi entre la participation politique des femmes et la transformation des conflits et la consolidation de la paix;
- La dimension régionale: il s'agit d'une étude comparative de la participation politique des femmes dans quatre pays ayant des frontières communes et une histoire entremêlée de conflits. Ceci crée un espace pour échanger des expériences et coopérer en vue de la stabilité de la région;
- L'analyse de la participation des femmes à différents niveaux de pouvoir et de prise de décision: dans les institutions gouvernementales et politiques formelles, ainsi qu'au niveau local et communautaire.

Les femmes ont fait un certain nombre de recommandations et de suggestions sur le contenu et la méthodologie de la recherche:

Contenu:

- Faire un état des lieux des organisations féminines et du mouvement des femmes dans chacun des pays;
- Identifier les divers mécanismes et instruments qui facilitent la participation des femmes dans chaque pays, et les méthodes utilisées pour leur mise en œuvre;
- Faire une évaluation de la participation des femmes au processus de paix.

Méthodologie:

- Être sensible aux spécificités et établir des termes de référence spécifiques pour chaque pays;
- Recourir à des outils de collecte de données tels que les groupes de discussion et les entretiens formels et structurés.

Organisations et Institutions rencontrées

1. Organisations féminines de la société civile

Ouganda

- *ISIS-Women's International Cross Cultural Exchange (ISIS-WICCE)*: Un centre de femmes axé sur l'action globale, qui se concentre sur le renforcement des capacités des femmes dans la documentation, la consolidation de la paix, et la résolution des conflits;
- *Ugandan Women's Network (UWONET)*: Une coalition d'organisations féminines nationales et d'individus pour le plaidoyer et le lobbying.

Burundi

- *Collectif des Associations Féminines du Burundi (CAFOB)*: Le principal collectif d'organisation de femmes au Burundi, qui compte plus de 60 associations membres, et dont l'objectif est d'appuyer le rôle des femmes dans la consolidation de la paix, la réconciliation nationale et le développement;
- *Association des Femmes pour le Développement de la Zone de Kinama (ABANIKI)*: Une association de femmes, mixte sur le plan ethnique, dont le but est d'établir des liens au travers des clivages ethniques.

Rwanda

- *ProFemmes Twesehamwe*: Le principal collectif d'associations de femmes au Rwanda, qui compte 43 associations membres, et dont l'objectif est de promouvoir l'égalité entre les sexes, la paix et le développement au Rwanda;
- *Forum des Femmes Parlementaires Rwandaises (FFPR)*: Un mécanisme consultatif qui vise à faciliter l'intégration du genre au Parlement et qui plaide en faveur d'une plus grande participation des femmes dans l'exercice du pouvoir;
- *Institut de Recherche et de Dialogue pour la Paix (IRDP)*: Un forum pour le dialogue et la recherche en vue de la paix et de la réconciliation au Rwanda.

République démocratique du Congo

Sud Kivu

- *Réseau des Femmes pour un Développement Alternatif (RFDA)*: Un réseau de 50 organisations féminines qui œuvrent en vue de la promotion des droits des femmes, de la paix et du développement;
- *Comité de Paix (CAP)/ Walungu*:: Une association de femmes rurales, mixte sur le plan ethnique, qui se fixe pour objectif de jeter des passerelles entre des communautés divisées;
- *Caucus des Femmes du Sud Kivu pour la Paix*: Un forum de femmes congolaises de l'est de la RDC, venant d'associations féminines, des médias, de l'administration locale et de mouvements religieux.

Nord Kivu

- *Promotion et Appui aux Initiatives Féminines (PAIF)*: Un réseau d'organisations de femmes qui fournit un soutien financier à des femmes au travers de groupes de mise en commun de ressources et de projets de micro-entreprises;
- *ESSAIM*: Un réseau de 40 organisations de femmes qui encourage le dialogue et l'action en vue de la défense des droits de la femme;
- *Plate-forme des Femmes du Nord Kivu pour un Développement Endogène (PENDE)*: Un réseau de 33 associations féminines qui œuvre avec les femmes au niveau communautaire;
- *Collectif des Associations Féminines pour le Développement (CAFED)*: Un réseau de 13 organisations féminines qui se fixe pour objectif de promouvoir les droits de la femme et de l'enfant.

II. Institutions universitaires

Ouganda

- *Université Makerere*, Département d'études sur les femmes et sur le genre, Faculté des Sciences sociales: un département universitaire multidisciplinaire qui examine les questions liées au genre et au développement d'un point de vue africain.

III. Autorités administratives

République démocratique du Congo

- *Vice-gouverneur du Sud Kivu*: Mme Aurélie Bitondo
- *Directrice de la Division Femme et Famille*: Mme Marie Josée Kambaji

IV. Missions et agences des Nations-unies

République démocratique du Congo

Sud Kivu/Bukavu

- *Mission des Nations-Unies en RDC (MONUC) / Chef de la Section genre*: Mme Asseta Ouédraogo

Kinshasa

- *Fonds de développement des Nations-Unies pour la femme (UNIFEM) / Projet Genre et Elections en RDC*: Professeur Gaby Mangu, Consultant

Annexe III: Méthodes de Recherche Féministes

Grace Bantebya Kyomuhendo
Département d'études sur les femmes et le genre
Université Makerere

I. METHODOLOGIE

La méthodologie est déterminée par la nature du PROBLÈME et l'objet de l'étude.

Les méthodes s'inspirent de la méthodologie

Méthodologie – deux questions:

- Quels sont les moyens appropriés pour découvrir/produire des connaissances?
- En quoi les connaissances produites grâce à l'emploi de différentes méthodes sont-elles valables?

II. METHODES FEMINISTES DANS LA RECHERCHE SOCIOLOGIQUE

Les méthodes féministes s'inspirent des méthodologies féministes.

Les méthodes féministes:

- Visent à exposer et à surmonter les tendances masculines dans la recherche;
- Visent à stimuler le changement social;
- Visent à représenter la diversité humaine;
- Reconnaissent les enjeux du positionnement du chercheur.

Exposer les tendances « androcentriques »

Les méthodes doivent:

- Faire participer les femmes (pas uniquement les hommes);
- S'intéresser aux expériences des femmes dans le cadre des hiérarchies sociales.

Exemple:

- Entretiens approfondis avec les femmes en vue de révéler leur compréhension des structures du pouvoir dans les périodes de transition politique.

Créer le changement social

- Les méthodes doivent engager des participants en les respectant comme agents de changement.

Exemple:

- Recherche-action participative;
- Groupes de discussion.

Représenter la diversité humaine

Les méthodes doivent reconnaître que:

- L'expérience sociale des femmes (et des hommes) n'est pas uniforme.

Exemple:

- Entretiens (collecte des données) et analyses d'histoires de vies qui explorent la singularité des expériences des différentes catégories de femmes participant à la vie politiques.

Reconnaître les enjeux du positionnement du chercheur

Les méthodes doivent reconnaître que le positionnement du chercheur façonne le processus de recherche. L'expérience du chercheur détermine:

- L'importance qu'il attache aux divers sujets d'étude;
- La réaction des participants au cours des entretiens;
- Son interprétation des données.

Méthodes proposées

- Examen des données secondaires;
- Entretiens approfondis;
- Études de cas;
- Récits d'histoires de vies;
- Entretiens avec des informateurs clés;
- Enquête.

Conclusions

- Pour des « connaissances » précises et complètes, il faut utiliser des méthodes permettant d'exposer et de tenir compte de la diversité de l'expérience sociale.
- La triangulation des méthodes est recommandée.

III. CONCLUSION

- La méthodologie doit prendre en compte les réalités et les positions des femmes

Annexe IV: Retour d'information des travaux de groupe

Travaux de groupe I: Questions soulevées dans le rapport des consultations de la recherche

Les questions suivantes ont été abordées par tous les groupes:

1. Quelles sont les principales questions soulevées dans le rapport sur les consultations de la recherche?
2. Identifier les institutions/mécanismes existants qui facilitent la participation politique des femmes.
3. Identifier les facteurs qui facilitent la participation des femmes à la transition politique.
4. Identifier les facteurs qui freinent/entravent la participation des femmes.
5. Identifier les questions devant faire l'objet de recherche.

Groupe I

1.1. Les principales questions soulevées dans le rapport de la recherche

- Limites de la discrimination positive;
- Responsabilisation des femmes cooptées à des postes politiques;
- Caractère patriarcal des cadres institutionnels et des systèmes politiques;
- Paix et participation politique des femmes;
- Constitutions post-transition;
- Lois électorales et cadres juridiques;
- Violence à l'égard des femmes;

1.2. Institutions/mécanismes existants qui facilitent la participation des femmes

- Discrimination positive;
- Système de quotas;
- Constitutions nationales;
- Instruments juridiques internationaux et régionaux, par exemple, la Résolution 1325 du CSNU, la Plateforme d'action de Beijing, la CEDEF;
- Rôle des partis politiques;
- Rôle des organisations de la société civile: elles offrent aux femmes l'opportunité d'entrer dans l'espace public;
- Négociation/accord de paix et processus de transition.

1.3. Facteurs qui facilitent la participation des femmes au processus de transition politique

- Rôle des partis politiques;
- Existence de mouvements de femmes et de synergies;
- Volonté politique;
- Intégration du genre dans le processus de consultation en vue de l'élaboration de la constitution.

1.4. Contraintes/entraves à la participation des femmes à la vie politique

- Institutions patriarcales qui ont tendance à ramener les femmes dans la sphère privée;
- Politiques de socialisation culturelle et religieuse qui considèrent les femmes comme subordonnées et les hommes comme supérieurs. Par exemple, certaines religions ne permettent pas aux femmes de sortir en public et la communication passe à travers les hommes;
- Pauvreté: les femmes ne détiennent pas leurs propres ressources; elles sont généralement copropriétaires et, à ce titre, leurs biens sont entre les mains des hommes;

- Analphabétisme; les rares femmes alphabétisées sont généralement marginalisées et isolées par la société;
- Nature répressive de la socialisation et absence d'estime de soi;
- Rôles multiples des femmes: par exemple, rôles reproductif, productif et communautaire;
- Insécurité qui tend à toucher davantage les femmes: par exemple, elles sont exposées au viol, à la violence;
- Absence de solidarité entre les femmes: elles ne soutiennent pas toujours d'autres femmes durant les campagnes et ont parfois tendance à les rabaisser.

1.5. Nouvelles questions sur lesquelles mener la recherche

- Mener une étude comparative sur les raisons pour lesquelles les femmes dans les zones en situation de post-conflit participent davantage à la politique que celles qui n'ont jamais été affectées par des conflits.
- Identifier les meilleures pratiques politiques de chacun des pays participants et procéder à des échanges sur les expériences.
- Recueillir des renseignements sur les profils politiques des femmes, car s'il existe actuellement des publications sur les meilleurs dirigeants masculins, il n'y en a aucune sur les bonnes dirigeantes.
- Examiner la relation entre la participation politique des femmes et la consolidation de la paix.
- Identifier les mécanismes et les stratégies sur les moyens de lier les femmes qui occupent des postes politiques avec les femmes de la communauté et de la société civile.
- Identifier les moyens de garantir la participation effective des femmes en première ligne, durant les pourparlers de paix et l'élaboration des accords de paix et des constitutions.

Groupe II

2.1. Principales questions identifiées à partir du rapport

- Limites de la discrimination positive.
- Caractère patriarcal des cadres institutionnels et des systèmes politiques.
- Limites du rapport lui-même, qui ne fait ressortir ni les contraintes auxquelles les femmes sont soumises dans la prise de décision, ni les stéréotypes, ni les préjugés dans chacun des pays.
- Le rapport aurait dû examiner également les défis auxquels les femmes occupant des postes de pouvoir de haut niveau sont confrontées, afin de dissiper les divergences dans leurs relations avec les femmes de la communauté.

2.2. Institutions/mécanismes existant qui facilitent la participation des femmes

- Instruments internationaux ratifiés par les pays, par exemple la Plateforme d'action de Beijing, la Résolution 1325 des Nations-Unies et la CEDEF.
- Instruments africains relatifs aux droits de la femme ratifiés par les pays, par exemple la Déclaration solennelle sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique et le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits de la femme.
- Instruments nationaux promulgués par les pays, par exemple des dispositions constitutionnelles visant une participation de 30 % dans certains pays, et des codes électoraux qui prévoient le système de quotas. Toutefois, en RDC, une représentation de 50 % était prévue pour les femmes dans la Constitution nationale, mais non spécifiée dans les lois électorales.

2.3. Facteurs qui facilitent la participation des femmes

- Bonne volonté des dirigeants;
- Soutien de la société civile;
- Mouvement des femmes actif;
- Engagement des femmes dans les partis politiques;
- Donateurs sensibles à l'égalité des sexes, qui lient le soutien financier à la reconnaissance du soutien à la participation des femmes par les pays bénéficiaires.

2.4. Facteurs qui freinent/entravent la participation des femmes à la vie politique

- Contraintes culturelles (préjugés et stéréotypes);
- Dépendance économique, durant les campagnes par exemple: les hommes ont davantage accès aux ressources économiques et sont donc plus en mesure de financer leurs campagnes que les femmes;
- Manque de solidarité entre femmes;
- Triple rôle des femmes: soutien de famille, conjointe et mère;
- Croyances et institutions religieuses qui découragent la participation des femmes.

2.5. Nouvelles questions pour la recherche

- Effet de la culture et de la tradition sur la participation des femmes;
- Aspects qui affectent la participation dans chaque pays;
- Recours aux textes et aux conventions ratifiés par les pays participants;
- Intégration dans les législations nationales de dispositions figurant dans les conventions internationales;
- Gouvernance locale sur la participation ascendante, afin que les femmes soient en mesure de participer dès le niveau des comités locaux.

Groupe III

3.1. Questions soulevées à partir du rapport sur les consultations

- La période post-conflit qui offre aux femmes de nombreuses opportunités de participation politique;
- Les limites de la discrimination positive, par exemple la manipulation par les partis politiques;
- Le caractère patriarcal des institutions publiques ou privées;
- Le fossé entre les femmes de la communauté et les femmes dans des positions de prise de décision;
- Durant les conflits, les hommes ont besoin des femmes, mais après le conflit, la situation change et celles-ci sont rejetées

3.2. Facteurs qui facilitent la participation des femmes

- Des quotas figurant dans les constitutions et les lois électorales en Ouganda, au Rwanda et au Burundi; mais en RDC, la participation égale n'est pas mentionnée de manière explicite dans les lois électorales.
- Au Burundi, il y a une Commission de consolidation de la paix, et les organisations féminines insistent sur le fait que les femmes devraient en faire partie.
- Associations de femmes, c'est à dire mouvements de femmes qui jouent un grand rôle dans la mobilisation et la sensibilisation des femmes. Durant la dernière campagne électorale, au Burundi, une plateforme appelée Synergie des Femmes avait été mise en place pour inciter les femmes à voter et à présenter leur candidature.
- Existence d'un ministère chargé des questions de genre, qui contribue à l'intégration de ces questions dans tous les aspects des processus des pays.
- Conventions internationales et régionales, CEDEF, Protocole additionnel à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits de la femme, Résolution 1325.
- Partenariats entre les organisations féminines et la communauté internationale et locale, par exemple les donateurs apportent un soutien financier pour inciter les femmes à participer.
- Les femmes qui ont activement contribué aux campagnes politiques ou aux conflits armés sont rétribuées par la nomination à des postes de prise de décision.
- Éducation des femmes: les femmes éduquées ont davantage de chances de participer aux processus politiques.

3.3. Facteurs qui freinent la participation des femmes

- Analphabétisme général et politique.
- Manque de temps, en raison de la multiplicité des rôles des femmes.
- Questions de sécurité personnelle: non seulement durant les périodes d'insécurité, mais même au cours des campagnes politiques, les femmes sont exposées à des actes de violence, en particulier la nuit. Les femmes dirigeantes dans les villages ne sont pas en mesure de superviser les activités de manière effective.
- Dépendance vis-à-vis du conjoint et d'autres hommes: certains hommes empêchent leurs épouses de participer, ou les abandonnent lorsqu'elles sont élues à des postes de pouvoir.
- Absence de familiarisation avec le processus démocratique.
- Manque d'instruction civique universelle délivré dans une perspective genre et un langage accessible à tous.
- Système patriarcal: partis politiques, églises, dirigeants traditionnels, coutumes rétrogrades.
- Système électoral restrictif: lorsque la liste électorale est constituée, les femmes ne sont pas placées assez haut sur la liste pour être élues.
- Pauvreté: les femmes ne disposent pas de ressources financières suffisantes à donner aux partis politiques, ce qui affecte leur position sur la liste électorale du parti.
- Absence de stratégies en matière de position sur la liste électorale: parfois les femmes sont candidates à des postes pour lesquels elles n'ont pas le profil approprié, ou dans des circonscriptions électorales que leur parti n'a aucune chance de remporter. Le mouvement des femmes devrait les aider à comprendre les positions. Ceci contribue à creuser le fossé entre les femmes de la communauté et celles qui sont élues à des postes de pouvoir.

3.4. Nouvelles questions pour la recherche

- Comment traiter la question de l'absence de stratégies pour le positionnement des femmes dans le processus électoral?
- Comment lier les femmes au pouvoir à celles de la communauté?
- Connaissances des femmes en matière d'exercice du pouvoir: savent-elles ce qu'est le pouvoir, et que faire une fois élues?
- Nécessité d'un agenda genré pour les femmes élues.

Travaux de groupe II: Domaines et questions de recherche par pays

Les groupes par pays se sont penchés sur les questions suivantes:

- 1) Identifier les questions de recherche spécifiques à chaque pays;
- 2) Identifier de nouveaux domaines pour la recherche;
- 3) Discuter du style des femmes dans l'exercice du pouvoir et la gestion des problèmes;
- 4) La participation des femmes rend-t-elle plus visible les questions des minorités?

Les questions de recherche par pays ont été identifiées comme suit:

Ouganda

- Comment les femmes peuvent-elles travailler ensemble de manière plus efficace sur des questions présentant un intérêt commun, dans un contexte pluripartite?
- Les dirigeantes politique sont-elles sensibles aux questions des femmes/sexospécifiques? Ont-elles une bonne connaissance de ces questions?
- Comment les dirigeantes politiques à tous les niveaux peuvent-elles collaborer de manière efficace avec leurs homologues masculins, indépendamment de leur affiliation à un parti?
- Comment les femmes au sein de la société civile peuvent-elles travailler plus efficacement avec les femmes politiques?
- Comment bâtir un mouvement de femmes fort et dynamique en mesure d'appuyer les dirigeantes politiques?

- Comment les priorités des femmes peuvent-elles devenir les priorités des partis politiques?
- Comment les femmes politiques ont-elles cultivé des relations avec les médias?
- Comment la représentation des femmes par les médias affecte-t-elle leur efficacité en politique?
- Comment les femmes concilient-elles leurs rôles multiples au sein de la société et en politique?
- Il semble y avoir eu une régression de la participation des femmes à la vie politique, au cours des 10-15 dernières années. Que s'est-il passé? Quelles en sont les causes?

Burundi

- Comment garantir que le processus d'accèsion au pouvoir prenne effectivement en compte la qualité et les compétences des individus? Comment examiner la qualité des femmes nommées ou élues pour garantir une représentation efficiente?
- Quels mécanismes en vue de l'intégration des quotas ont été définis par la constitution, dans le code électoral et le droit communautaire?
- Comment les biais régionaux et ethniques ont-ils parfois un impact sur/ orientent-ils parfois la participation politique quantitative et qualitative des femmes?
- Comment la socialisation perpétue-t-elle des aspects culturels qui ne sont pas de nature à favoriser la participation des femmes à la vie politique?

RDC

- Comment veiller à ce que le code de la famille soit amendé? Pour qu'une femme accède au pouvoir, elle doit avoir l'autorisation de son mari.
- Quels mécanismes visant l'intégration de l'égalité entre les sexes existent dans le code électoral, ainsi qu'aux niveaux institutionnels, législatifs et judiciaires?
- Comment les obstacles socioculturels, le système patriarcal et les coutumes rétrogrades et discriminatoires influent-ils sur la participation politique des femmes?
- Comment les chefs religieux influent-ils sur la participation politique des femmes?
- Comment les femmes peuvent-elles mieux se positionner au sein des partis politiques?
- Comment renforcer la capacité d'analyse de genre des hommes et des femmes au pouvoir?
- Comment combler l'écart entre les dirigeants et les populations locales?
- Quels sont les moyens les plus efficaces d'adopter le système de quotas?

Rwanda

- Dans quelle mesure le grand nombre de femmes au sein des institutions politiques aidera-t-il à produire des politiques sensibles à la question de l'égalité entre les sexes et à garantir davantage la responsabilisation envers les femmes?
- Quels sont les mécanismes qui visent le maintien et le renforcement des réalisations ou des acquis et des meilleures pratiques?
- Qu'attendent les femmes à la base des femmes politiciennes?
- À quel niveau les femmes en politique sont-elles efficaces? Au niveau communautaire? Des gouvernements locaux? Des tribunaux Gacaca? Sont-elles efficaces au niveau intermédiaire (société civile) ou national (parlement, judiciaire, exécutif)?
- Quels facteurs influent sur cette efficacité – positivement/négativement?
- Quelles actions/activités ou stratégies visent à renforcer/rehausser la participation des femmes à la vie politique?
- Quels sont les mécanismes de synergies ou de liens entre les femmes en politique, à différents niveaux?
- Le nombre de femmes a-t-il eu un rôle décisif dans la réconciliation durable? Pourquoi seuls les Tutsi occupent-ils les espaces publics, alors que les Hutu constituent la majorité?
- De quel type de renforcement de capacité les dirigeantes ont-elles besoin pour influencer sur les décisions de manière effective/efficace?

Travaux de groupe III: Nouveaux domaines de recherche identifiés par les quatre pays

- Processus d'accès au pouvoir aux niveaux traditionnel/local et national.
- Aspects culturels n'étant pas de nature à favoriser la participation des femmes.
- Organisations de la société civile et participation des femmes à la prise de décision.
- Obstacles liés aux instruments juridiques internationaux et africains.
- Nouvelles approches de la documentation visant une représentation positive de l'image des femmes en politique et dans la prise de décision.
- Documenter les bons exemples/bonnes pratiques en matière de participation des femmes à la vie politique et à la prise de décision.
- Orientation/perceptions qu'ont les hommes des déclarations relatives aux droits de la femme.

Travaux de groupe IV: Questions régionales communes pour la recherche

- Participation politique effective des femmes et impact de la discrimination positive.
- Programmes sur le leadership visant à renforcer la compétence des femmes en matière d'exercice du pouvoir.
- Stratégies visant à pérenniser les progrès réalisés.
- Inclusion des femmes dans les institutions de commandement et de gouvernance au niveau régional.
- Meilleurs moyens d'utiliser les médias pour faciliter la participation des femmes à la vie politique.
- Raisons pour lesquelles seuls certains pays de la région ont réussi à mettre en place un système politique pluripartite, avec des femmes en mesure de participer librement.
- Institutions/systèmes patriarcaux et participation politique des femmes.
- Rôle joué par les organisations régionales et intergouvernementales pour faciliter la participation politique des femmes.
- Stratégies sur les moyens, pour les femmes au pouvoir, de traiter de questions de culture, d'ethnie et d'identité.
- Impact de la participation à la gouvernance, aux niveaux national et local.
- Barrières linguistiques.
- Pourquoi et comment la reconstruction post-conflit facilite-t-elle la participation politique effective.

Annexe V: Évaluation de fin d'atelier

Une évaluation a été menée sur les aspects les plus profitables et les moins profitables pour les participantes. Il a également été demandé à celles-ci d'indiquer ce qui, selon elles, devrait être fait différemment lors du prochain atelier. Les opinions et les réflexions recueillies sont présentées ci-dessous.

6.1. Aspects les plus profitables

- Des facilitatrices de qualité, qui se sont avérées bien informées, compétentes et engagées.
- Identification des domaines prioritaires régionaux pour les pays.
- Identification des questions clés pour la recherche.
- Qualité des participantes: des femmes résolues, de haut niveau, bien informées sur leur contexte et sur les questions des femmes.
- Le fait que des femmes des quatre pays aient fait preuve d'un intérêt particulier pour la participation des femmes à la prise de décision.
- La maturité des participantes et leur niveau de participation ont montré que chacune s'était approprié l'idée de l'atelier.
- Incitation à s'engager dans la politique chez les participantes.
- La méthodologie qui a garanti la participation maximale de tous les membres.
- Connaissance des expériences privées des femmes dans la vie politique et les difficultés qu'elles rencontrent, par exemple le problème du sexisme des hommes qui les empêche de réaliser l'agenda des femmes.

6.2. Aspects les moins profitables

- La discussion n'a pas traité de façon suffisamment claire la question de la transition et sa pertinence pour la participation politique des femmes dans les quatre pays.
- Il n'y a pas eu de temps libre pour visiter Kampala.

6.3 Ce qu'il aurait fallu faire différemment

- Une représentation plus large des femmes parlementaires, ainsi que d'anciennes femmes politiques ou des femmes politiques en activité, afin que davantage de discussions soient générées sur leurs expériences.
- Davantage de discussion sur la participation des femmes à la vie politique au niveau local.
- Il faut plus de temps pour les travaux et les discussions de groupe.
- Un traducteur devrait être présent durant les travaux de groupe pour donner des indications aux groupes.
- La discussion aurait dû intégrer l'impact des hommes qui comprennent la cause des femmes dans le processus de consultation visant à déterminer la voie à suivre.
- Un rapport de l'atelier aurait dû être mis à disposition sur une base quotidienne.
- Dans la planification de l'atelier, du temps aurait dû être réservé aux participantes pour la visite de Kampala.
- Quelques hommes auraient dû être invités afin d'enrichir les débats de l'atelier.

Annexe VI: Objectifs et Programme de l'atelier

Consultation sur la participation politique des femmes dans les pays sortant d'un conflit dans la région des Grands Lacs en Afrique: Expériences de l'Ouganda, du Rwanda, du Burundi et de la République Démocratique du Congo (RDC)

Hotel Africana
Kampala Ouganda 28–30 août 2007

Objectifs de la Consultation:

1. Identifier et débattre des principales questions qui affectent la participation des femmes à la transition politique dans des pays qui sortent d'un conflit.
2. Définir les domaines/questions prioritaires par pays pour la recherche et la documentation.
3. Identifier et convenir des méthodologies appropriées pour la recherche et la documentation.
4. Discuter des termes de référence et identifier un Comité directeur de recherche régional.

Principales facilitatrices:

- **Pr Grace Bantebya Kyomuhendo**
Department of Women and Gender Studies
Université Makerere
- **Dr Florence Kyoheirwe Muhanguzi**
Department of Women and Gender Studies
Université Makerere

Programme de l'atelier de consultation

HORAIRE	ACTIVITÉ	RESPONSABLE
28 août 2007		
Matinée		
Session I: Présentation et informations générales sur l'atelier		
Facilitatrice: Florence Muhanguzi		
8.30 – 9.00	Inscription	EASSI
9.00 – 9.30	Observations préliminaires officielles	Judy El Bushra Directrice Programme des Grands Lacs International Alert Dr Akinyi Nzioki Présidente, EASSI Marren Akatsa-Bukachi Directrice exécutive, EASSI
9.30 – 10.00	Présentation des participantes	Marren Akatsa-Bukachi
10.00 – 11.00	<ul style="list-style-type: none"> • Informations générales sur l'atelier et présentation du projet de recherche • Objectifs de l'atelier et attentes 	
11.00 – 11.30	Pause café	
Session II: Participation politique des femmes dans la région des Grands Lacs: Un aperçu		
Facilitatrice: Grace Bantebya		
11.30 – 13.00	Transition politique: sa signification et son impact sur la participation des femmes à la prise de décision dans les quatre pays	Hon. Miria Matembe
	Discussions en plénière	
13.00 – 14.00	Pause déjeuner	
Après-midi		
Facilitatrice: Grace Bantebya		
14.00 – 15.30	Présentation des principaux résultats/questions provenant des consultations menées par EASSI et International Alert et discussion	Marren Akatsa-Bukachi Gloriosa Bazigaga
15.30 – 16.00	Pause café	
16.00 – 17.00	Groupes de travail: Discussions sur les résultats/questions et sur les questions qui émergent	
29 août 2007		
Matinée		
Session III: Principales questions qui affectent la participation des femmes à la vie politique et à la gouvernance dans la Région des Grands Lacs: Identification des domaines de recherche par pays et au niveau régional		
Facilitatrice: Florence Muhanguzi		
8.30 – 8.45	Récapitulation des travaux de la veille	

8.45 – 10.00 Comptes-rendus des groupes de travail et discussion

10.00 – 10.30 Présentation et discussion des questions par pays

10.30 – 11.00 Pause café

Facilitatrice: Florence Muhanguzi

11.00 – 12.00 Groupes de travail: Identification des domaines de recherche prioritaires par pays

12.00 – 13.00 Compte-rendu et discussion

13.00 – 14.00 Pause déjeuner

Après-midi

Facilitatrice: Grace Bantebya

14.00 – 14.30 Discussion en plénière sur les questions régionales

14.30 – 15.30 Groupes de travail: Identification et classement par ordre de priorité des questions régionales pour la recherche

15.30 – 16.00 Pause café

16.00 – 17.00 Compte-rendu et discussion

30 août 2007

Matinée

Session IV: Présentation de la méthodologie de recherche féministe

Facilitatrice: Grace Bantebya

8.30 – 8.45 Récapitulation des travaux de la veille **Florence Muhanguzi**

8.45 – 10.30 Présentation des méthodologies de recherche féministes. Discussion **Grace Bantebya**

10.30 – 11.00 Pause café

11.00 – 13.00 Identification et discussion de la méthodologie appropriée pour la recherche

13.00 – 14.00 Pause déjeuner

Session V: Voie à suivre

Facilitatrice: Florence Muhanguzi

14.00 – 15.30 Plan de travail **Marren Akatsa-Bukachi
Ndèye Sow**

15.30 – 16.00 Pause café

16.00 – 17.00 Termes de référence du Comité directeur **Marren Akatsa-Bukachi
Ndèye Sow**

Session VI: Récapitulation et Clôture

17.00 – 18.00 Observations finales **Judy El Bushra**

Annexe VII: Liste des participantes

Nom	Adresse & Pays	Organisation & Fonctions	Téléphone/e-mail
Dorothee Bahungare	B. P. 561 Bujumbura, Burundi	CAFOD Membre	+257 22218409/22217758 cafob@cbinf.com
Eunice Kintu	P. O. Box 6073 Kampala, Ouganda	Pan Africa Movement Membre	+256 772523961 eunicenuk@hotmail.com
Scholastique Harushiyakira	B. P. 2217 Bujumbura, Burundi	Dushirehamwe Administratrice de Prog.	+257 79952495/722219310 hashiyakira@yahoo.fr
Sabine Sabimbona	B. P. 6521 Bujumbura, Burundi	Nations-Unies/BINUB Coordinatrice de Prog.	+ 257 79925637 sabimbona@un.org
Dr. Akinyi Nzioki	P. O. Box 48974 Nairobi, Kenya	EASSI Présidente	+254 20 4450461 info@clearwomen.org
Marren Akatsa-Bukachi	P. O. Box 24965 Kampala, Uganda	EASSI Directrice exécutive	+256 782425529/41285163 marren.akasa@eassi.org
Beata Busasa	P. O. Box 25758 Kigali, Rwanda	Profemmes Twese Hamwe Membre Réseau Des Femmes Coordinatrice nationale	+250 08564384/50578480 bonabusasa@yahoo.fr
Immaculee Mukankubito	P. O. Box 6897/ P. O. Box 109 Kigali, Rwanda	Institut de Recherche et de Dialogue pour la Paix (IRDP) Directrice adjointe	+250 08305560 mukankubito@irdp.rw
Aurélie Mulungula Mutondo	s/c Caucus des Femmes du Sud Kivu, 6 Avenue de la Cathédrale Bukavu République Démocratique du Congo	Caucus des Femmes du Sud Kivu Membre Ancienne Vice-gouverneure, Province de Sud Kivu	+243 998238267/ 998977266 bitondoare@yahoo.fr
Georgine Madiko Mulende	Palais du Peuple, Linwala, Kinshasa, République Démocratique du Congo	Reseau Parlementaire Genre et Parité	+243 990903197/ 998702621 geomamu2005@yahoo.fr
Winifred Masiko	P. O. Box 4178 Kampala, Uganda	Assemblée Nationale Ouganda UWOPA Présidente	+256 772670044 wmasiko@parliament.go.ug
Suzan Okisimo	P. O. Box 1663 Kampala, Uganda	NAWOU Administratrice de Programme	+256 774662696 aclsue@yahoo.com
Jessica Babihuga Nkuuhe	P. O. Box 4934 Kampala, Uganda	ISIS WICCE Membre	+256 414543953/ 772589244 isis@starcom.co.ug; kembabazi.2002@yahoo.com
Tino Betty Achan	P. O. Box 2 Gulu, Uganda	Guwopar Coordinatrice	+256 772660759 guwopar@yahoo.com
Marcelline Bararufise	B. P. 2217 Bujumbura, Burundi	Dushirehamwe; Gouverneure/ Province de Rutana	+257 77786332/22505025 Dushirehamwe1@yahoo.fr

Margret Shava	P. O. Box 25592 Nairobi, Kenya	International Alert Coordinatrice Programme régional Programme des Grands Lacs	+254 721636535/ 202731221 spoglatalert@ africaonline.co.ke m_shava@hotmail.com
Judy El Bushra	346 Clapham Road London SW9 9AP Grande Bretagne	International Alert, Directrice de Programme Programme des Grands Lacs	+44 2076276833/76276833 jelbushra@international- alert.org
Sara Ntiro	P. O. Box 8431 Kampala, Ouganda	Consultante indépendante	+256 772500672 esntiro@yahoo.com
Solange Furaha Lwashiga	6, Avenue de la Cathédrale Bukavu, République Démocratique du Congo	Caucus Des Femmes du Sud Kivu pour la Paix Secrétaire exécutive	+243 997734151 Caucus_sudkivu@yahoo.fr
Martine Galloy	c/o Mail n°more B241 10900 NW ST Unit 130 Miami, FL, 33172 USA	Consultante indépendante (Congo, Brazzaville)	+509 34 54 18 11 m_galloy@yahoo.fr
Jenifer Kalule Musamba	P. O. Box 5211 Kampala, Ouganda	Center For Conflict Resolution Administratrice de Programme	+256 772336224/ 0312262265 cecere@africaonline.co.com/ blessedjk@gmail.com
Gloriosa Bazigaga	P. O. Box 7063 Kigali, Rwanda	International Alert Directrice de Programme Programme des Grands Lacs	+250 570150/08303439 gbazigaga@international- alert.org
Ndèye Sow	346 Clapham Road London SW9 9AP, Grande Bretagne	International Alert, Conseillère principale Programme des Grands Lacs	+44 2076276800/6831 +44 7768406359 nsow@international- alert.org
Wenyaa Susan	P. O. Box 27991 Kampala, Ouganda	UWONET Stagiaire	+256 774101076 swenyaa@yahoo.com
Miria R. K. Matembe	P. O. Box 844 Kampala, Ouganda	Center For Women In Governance Membre	+256 774612019/712280853 /414374853
Dorothy Byamukama	P. O. Box 1032 Kampala, Ouganda	East African Legislative Assembly Membre	+ 256 772 660 759 lawa@infocom.co.ug
Annie Bukaraba	72 Avenue: Maniema Bukavu, République Démocratique du Congo	International Alert, Directrice de Programme Bureau de Bukavu	+243 813 17 68 96 anniebkrb@yahoo.fr
Facilitators			
Pr Grace Bantebya Kyomuhendo	P. O. Box 7062 Kampala, Ouganda	Head, Women and Gender Studies Department Makerere University	+256 772471600 gbantebya@ss.mak.ac.ug gbantebya@yahoo.com
Dr. Florence K. Muhanguzi	P. O. Box 7062 Kampala, Ouganda	Lecturer, Women and Gender Studies Department Makerere University	floramuha@yahoo.com fmuhanguzi@yahoo.com

Annotations

1. Il existe un rapport sur ces consultations, intitulé « La participation des femmes à la transition politique dans la région des Grands Lacs d'Afrique ». Voir Annexe II.
2. Voir le programme complet en Annexe VI.
3. Inclusive Security, Sustainable Peace: A toolkit for Advocacy and Action, International Alert, Women Waging Peace, novembre 2004.
4. Voir l'intégralité du discours du Dr. Nzioki en Annexe I.
5. Le projet de loi Domestic Relations Bill porte sur les droits de propriété des femmes dans le mariage et le droit pour la femme de négocier les relations sexuelles au motif de la santé, fixe l'âge minimal pour le mariage à 18 ans, interdit les mutilations génitales féminines (MGF) et pénalise le lévirat.
6. Le système de la liste électorale fermée et zébrée est un type de représentation proportionnelle où les électrices choisissent un parti et sa liste de candidats pour les représenter. Les listes fermées sont particulièrement efficaces pour les femmes si les partis politiques les inscrivent soit assez haut sur les listes du parti soit en alternance avec les hommes dans un style de liste zébrée (c'est-à-dire qu'une rayure sur deux est une femme).
7. Le Domestic Relations Bill prend en compte les droits de propriété des femmes dans le mariage et le droit pour la femme de négocier les relations sexuelles au motif de la santé, fixe à 18 ans l'âge minimum pour le mariage, interdit les mutilations génitales féminines et pénalise le lévirat.
8. Réunion avec CAFOB le 14 août 2006 à Bujumbura, au Burundi.
9. Association des femmes pour le développement de la Zone de Kinama.
10. Adopté par les chefs d'État africains à Maputo, en juillet 2003.
11. Adoptée par les chefs d'État africains à Maputo, en juillet 2004.
12. Réunion avec des femmes à l'Est de la RDC.

The East African Sub-regional Support Initiative for the Advancement of Women (EASSI)
Plot 87 Bukoto-Ntinda Road, P. O. BOX 24965, Kampala, Uganda
Tel +256-41-285163, 285194, Fax +256-41-285306, Email eassi@eassi.org
www.eassi.org

International Alert.
346 Clapham Road, London SW9 9AP, United Kingdom
Tel +44 (0)20 7627 6800, Fax +44 (0)20 7627 6900, Email general@international-alert.org
www.international-alert.org

ISBN: 978-1-898702-94-8